

RAPPORT ANNUEL 2018





Les membres du Conseil d'Administration

De gauche à droite:

MACKENSEN GOMEZ | EDDY DEEB | JACQUES VILLEJOINT | CHRISTOPHER HANDAL
OLIVIER BARRAU | HARRISON SAPRU | PATRICK BLANCHET | VICTOR SALIBA III

SOMMAIRE | RAPPORT ANNUEL 2018

Les membres du Conseil d'Administration	4	5	Message du Président
Comités de Gestion	6	8	Message Directeur Général
Perspectives Economiques	9	16	La BUH a 45 ans
Start-up: Comment gérer son entreprise de façon à accéder au crédit bancaire	18	20	Notre équipe : son rôle dans le succès de la BUH
Le rôle d'une banque commerciale dans une communauté	21	23	Photos du Siège Social
Rapport de Gestion	24	32	Rapport des vérificateurs externes

Les membres du Conseil d'Administration



 **OLIVIER BARRAU**
PRESIDENT



 **EDDY DEEB**
VICE-PRESIDENT



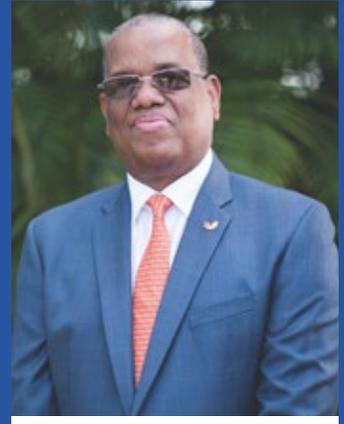
 **PATRICK BLANCHET**
SECRETAIRE



 **CHRISTOPHER HANDAL**
MEMBRE



 **VICTOR SALIBA III**
MEMBRE



 **MACKENSEN GOMEZ**
MEMBRE



 **HARRISON SAPRU**
MEMBRE



 **JACQUES VILLEJOINT**
MEMBRE



L'année fiscale 2017-2018 a marqué les 45 ans de la Banque de l'Union Haïtienne S.A.

Fêter nos 45 années, a d'abord été l'opportunité de nous pencher sur la justesse de nos résolutions passées pour mieux dessiner l'avenir que nous voulons construire ensemble. Nous avons fait le choix d'être une banque au service de notre communauté. Nous avons fait le choix d'être une banque en phase avec les évolutions technologiques tout en restant accessibles en personne. Certes, ces choix n'ont pas toujours été faciles à assumer mais leurs impacts sur la construction de notre culture d'entreprise n'ont été que positifs, et nous permettent aujourd'hui de mieux accompagner nos clients dans la réalisation de leurs décisions de vie et d'entreprise.

45 ans après, nous réitérons ces résolutions et vous garantissons qu'ils sont payants.

Le tableau d'ensemble des résultats présenté par la Banque de l'Union Haïtienne en fin d'année 2018 est particulièrement satisfaisant. Il s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et résulte du plan d'action défini en juin 2013 par le groupe

d'investisseurs ayant repris les rênes de la banque. La BUH a fait, une fois de plus, la démonstration de son dynamisme commercial et de sa solidité financière. Votre Banque a réalisé des performances remarquables qui attestent de l'efficacité de son modèle d'affaire et de la pertinence de son positionnement. Avec un retour sur investissement (ROE) de 18.4%, malgré une augmentation de 98% du capital, un Produit Net Bancaire (PNB) de HTG 1,343 millions et des revenus nets de HTG 356.4 millions, la BUH a réalisé une performance remarquable.

Nous tirons pleinement profit de l'attention, toujours plus grande, portée à la satisfaction de nos plus de 50,000 clients. En effet, ce que nous avons accompli de 2013 à 2017, a permis à notre institution de changer de dimension et constitue, à l'évidence, le socle de notre nouveau projet stratégique qui a pour ambition de transformer le secteur, repousser les barrières freinant l'accès aux services financiers et prolonger la trajectoire positive décrite dans les dernières années.

Ce nouveau projet cristallise les objectifs principaux qui sont les nôtres, ouvre des perspectives nouvelles pour l'ensemble de nos collaborateurs pour les cinq prochaines années et, à bien des égards, pose les bases de notre développement à plus long terme encore. Il propose un modèle de développement plus ouvert, plus transversal, qui sort d'une logique orientée "produit", pour privilégier des services à plus forte valeur ajoutée. L'objectif n'est pas seulement de faire de l'intermédiation. En plus d'être facilitateur, nous voulons aussi amener des solutions financières pour guider et accompagner la réalisation des projets de vie de nos clients. C'est en ce sens que nous avons aussi renforcé nos relations avec les entreprises sœurs, à savoir la AIC et la Ayiti Leasing afin d'offrir une plus large gamme de solution à nos clients.

Le début de la mise en œuvre, au cours de l'exercice 2017-2018, des orientations stratégiques auront permis à notre Banque de se positionner comme une banque au service de ses clients, ancrée dans la vie économique, en s'appuyant sur un modèle unique, et particulièrement efficace. En nous ouvrant à de nouveaux métiers, à de nouvelles technologies et à de nouveaux partenaires, nous nous sommes mis en capacité d'accélérer notre développement tout en renforçant notre rendement opérationnel et notre solidité intrinsèque. L'ouverture de quatre succursales en deux semaines, un coefficient d'exploitation à 63%, attestent de l'efficacité, de l'efficience et de la fluidité de notre modèle d'affaire. L'augmentation de nos revenus de 66 %, poussée par une croissance considérable de notre portefeuille de crédit, témoigne de la bonne gestion de l'implémentation de ces changements. Ces réalisations attestent par ailleurs, de l'engagement de notre capital humain et de la force de notre culture d'entreprise.

Je tiens à remercier sincèrement nos actionnaires pour leur support et leur soutien continu, nos clients pour leur loyauté et leur confiance et tous nos collaborateurs pour leur travail acharné. Vous êtes notre source de motivation.

OLIVIER BARRAU | Président du Conseil d'Administration



Comité d'Audit

De gauche à droite:
Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration
Nathanaël Jean-Louis, Directeur Exécutif de l'Audit Interne
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Gina Liautaud, Vice-Président Exécutif de l'Audit Interne
Christopher Handal, Membre du Conseil d'Administration



Comité BUH Mastercard

De gauche à droite:
Fabienne Magny, Directeur Risques et Recouvrement
Eddy Deeb, Vice-Président du Conseil d'Administration
Patricia Gué, Directeur du Centre Service Client
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Patrick Blanchet, Secrétaire du Conseil d'Administration
Roger Landrin, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit
Mackensen Gomez, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général
Marcia Laforest, Directeur Exécutif du Centre de Cartes de Crédit
Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration



Comité Technologique

De gauche à droite:
Mackensen Gomez, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Frédéric Ambroise, Directeur Exécutif du Centre Technologique
Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration
Patrick Blanchet, Secrétaire du Conseil d'Administration



Comité de Crédit

Avant de gauche à droite :

Mackensen Gomez, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • **Myriam Auguste Allen**, Directeur Exécutif du Crédit Commercial • **Yola Joseph Maurepas**, Directeur Exécutif du Crédit PME • **Sabrina Saint-Dic**, Vice-Président de l'Administration du Crédit • **Roger Landrin**, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit • **Christopher Handal**, Membre du Conseil d'Administration • **Stéphanie L. Gousse**, Directeur Exécutif des Affaires Juridiques.

Arrière de gauche à droite :

Jacques Villejoint, Membre du Conseil d'Administration • **Eddy Deeb**, Vice-Président du Conseil d'Administration • **Emmanuella Delima**, Directeur Exécutif du Crédit à la Consommation • **Pierre Weiner Morisset**, Vice-Président Commercial • **Fabienne Magny**, Directeur Risques et Recouvrement • **Ronald Jean-Bart**, Vice-Président du Crédit • **Olivier Barrau**, Président du Conseil d'Administration.



Comité de Direction

Avant de gauche à droite :

Frédéric Ambroise, Directeur Exécutif du Centre Technologique • **Ariel Lévêque**, Directeur Exécutif du Marketing • **Marie Hélène Boisson**, Vice-Président des Ressources Humaines • **Nancy Caze Mondé**, Directeur Exécutif des Services Généraux • **Olivio Dériphonse**, Directeur Exécutif du Centre de Traitement des Opérations • **Mya Ferdinand**, Directeur Exécutif du Change • **Stéphanie L. Gousse**, Directeur Exécutif des Affaires Juridiques.

Arrière de gauche à droite :

Jean-Pierre Joseph, Directeur Exécutif des Comptes à Payer • **Pierre Weiner Morisset**, Vice-Président Commercial • **Pierre Garody Prévilus Désir**, Vice-Président de la Conformité • **Ronald Jean-Bart**, Vice-Président du Crédit • **Roger Landrin**, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit • **Pierre Fanel Joseph**, Directeur Exécutif Réseau • **Sabrina Saint-Dic**, Vice-Président de l'Administration du Crédit • **Mackensen Gomez**, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général.



Chers Actionnaires, Clients et Collaborateurs,

La Banque de l'Union Haïtienne poursuit résolument ses objectifs avec succès. L'année terminée au 30 septembre 2018 a été une année de consolidation de notre positionnement et de confirmation de la justesse de notre stratégie. Votre banque a enregistré une performance financière remarquable au cours de cet exercice fiscal et a aussi su respecter des indicateurs de performances indispensables pour assurer la pérennité de sa croissance.

Au cours de ces cinq dernières années, nous avons eu le souci constant de la continuité de nos actions et nous nous sommes appuyés sur nos valeurs traditionnelles qui sont :

- L'orientation clients ;
- Un capital humain compétent ;
- Une culture d'entreprise forte ;

Ces résultats sont le fruit d'actions réfléchies, s'inscrivant dans le cadre de notre stratégie globale. Nous poursuivons un développement sur le long terme et les résultats positifs enregistrés au cours de ces cinq dernières années ne sont que la preuve de la rigueur de notre plan de développement.

Les résultats de l'année en chiffres !!

La Banque de l'Union Haïtienne S.A a continué d'exercer son métier en finançant ses clients dans la réalisation de leurs projets de vie ou d'investissement. Ainsi, la production de crédits atteint le niveau record de 11.2 milliards de gourdes, en progression de 31 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation de notre encours de crédit profite à l'ensemble de nos clients : particuliers, professionnels et entreprises. La hausse la plus significative concerne les crédits corporatifs : l'augmentation importante des prêts accordés aux professionnels et aux entreprises (+ 23 %) démontre l'engagement de la banque au service de la croissance et des acteurs économiques de notre pays. L'augmentation de 31% de notre encours de crédit ne s'est pas faite au détriment de la qualité de notre portefeuille. En effet, avec 0.38 % de prêts improductifs, nous avons su maintenir l'équilibre entre la croissance et la gestion des risques.

En ce qui concerne le portefeuille de dépôts, le BUH dépasse la barre des 15 milliards de gourdes, sous l'effet notamment d'une très belle performance des comptes d'épargne (+ 31 %) et des comptes à vue (17%). L'épargne bancaire rémunérée, indispensable pour garantir le bon équilibre de notre bilan, représente quant à elle plus de 25 % de la collecte globale de ressources enregistrée au cours de l'année. C'est un vrai motif de satisfaction. Cela souligne la force de notre modèle et notre capacité à capter de l'épargne, ce qui nous permet de soutenir l'économie et de financer les projets de nos clients, dans un contexte où l'accès au crédit se révèle souvent difficile.

Nous avons enregistré un résultat net de HTG 356.4 Millions avec un coefficient d'exploitation de 63%. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il a été atteint au cours d'une année d'investissements considérables. En effet, malgré l'augmentation de plus de 30% du nombre de points de services et d'environ 15% de notre staff, nous avons su maîtriser nos dépenses et augmenter notre efficacité.

Il est important de souligner que ces performances ont été réalisées dans un environnement économique et financier toujours contraint. Tenant compte de cette conjoncture économique et des besoins de développement de la banque, nous avons décidé au cours de l'année de faire un apport supplémentaire en capital, de HTG 940 Millions (soit USD 15 M), ce qui nous a permis d'avoir des fonds propres de HTG 2,550 millions et d'être plus sereins quant à notre développement futur. En dépit de cette augmentation d'environ 100% de nos fonds propres au mois de septembre 2018, nous avons eu un retour sur investissement (ROE) de 18.4%.

Cette évolution positive s'explique par trois facteurs de réussite :

- L'engagement sans pareil de nos collaborateurs que nous félicitons ;
- Le courage de notre conseil d'administration qui n'a pas hésité à emprunter des voix nouvelles et innover dans son approche client ;
- La confiance de nos actionnaires qui ont encore une fois contribué au renforcement des ressources nécessaires au développement de la banque.

Je vous remercie pour votre support inconditionnel et votre engagement envers votre Banque.

Je remercie particulièrement nos clients, pour leur confiance en notre travail et notre savoir-faire. Nous vous sommes très reconnaissants pour la confiance que vous nous accordez et nous apprécions l'importance de votre soutien.

MACKENSEN GOMEZ | Directeur Général



Perspectives Economiques

Bien que le pays ait bénéficié d'une saison cyclonique 2018 plus clémente par rapport aux années antérieures, la croissance économique prévue n'a pas été au rendez-vous. En fait, elle a été très faible seulement 1.5% contre 3.8% prévu par les responsables économiques en début d'exercice fiscal. En effet, les manifestations violentes enregistrées les 6, 7 et 8 juillet 2018 suite à la décision du gouvernement Lafontant d'augmenter les prix des produits dérivés de pétrole à la pompe ont causé des pertes financières considérables affectant ainsi l'évolution du Produit intérieur brut (PIB) au cours de l'année 2018. Se retrouvant déjà dans une situation assez difficile, l'économie haïtienne s'est enfoncée dans un profond état de stagnation affichant un taux moyen de croissance de 1.4% au cours des quatre derniers exercices fiscaux.

La réaction violente à la hausse des prix à la pompe a forcé le gou-

vernement Lafontant à faire le retrait du projet de loi des finances initial déposé au Parlement le 28 juin 2018. Ce budget prévoyait une hausse des ressources domestiques grâce à un accroissement des impôts sur les produits pétroliers de près de 20 milliards de gourdes. La profonde crise politique qui a résulté de la démission du Premier ministre Lafontant et le temps assez long pris pour son remplacement, a causé des anticipations très pessimistes sur le marché local des changes avec la gourde haïtienne se dépréciant considérablement par rapport aux principales devises internationales. La décision prise par le gouvernement d'éliminer la mesure de « dédollarisation » adoptée au cours du mois de mars 2018 et enlevée quelques mois plus tard, a contribué à la perte de confiance dans la monnaie locale. L'important financement monétaire – plus de 10 milliards de gourdes – au cours du dernier trimestre de l'exercice

fiscal n'a pas aidé au renforcement de la monnaie locale, ce qui a donné lieu au maintien des pressions inflationnistes dans l'économie nationale.

L'instabilité politique maintenue après le changement de gouvernement au cours du premier trimestre de l'exercice fiscal 2018-2019 constitue une sérieuse menace pour l'économie haïtienne dont les prévisions faites dans le projet de loi de finances déposé au Parlement au cours du mois de décembre 2018 ne sont trop optimistes. En fait, les responsables économiques et financiers prévoient un taux de croissance du PIB de moins de 3% (2.8%) et un taux d'inflation, en moyenne mensuelle, proche de 15%. De telles prévisions ne laissent augurer une amélioration des conditions de vie de la population au cours de l'année 2019.

Une économie en état de stagnation

Le produit intérieur brut (PIB) calculé dans l'économie haïtienne a affiché un taux moyen annuel de croissance de seulement 1.4% au cours des quatre derniers exercices fiscaux (2014 – 2018), soit un niveau inférieur au taux de croissance démographique de 1.5% par an (voir graphique #1). Pour l'exercice 2017-2018, le taux de croissance du PIB est estimé à 1.4% contre 3.8% prévu antérieurement. De tels résultats n'ont fait que renforcer la situation de pauvreté et d'extrême pauvreté dans le pays. En fait, le revenu per capita a accusé une croissance moyenne presque insignifiante: 0.1% en moyenne durant les trois derniers exercices fiscaux.

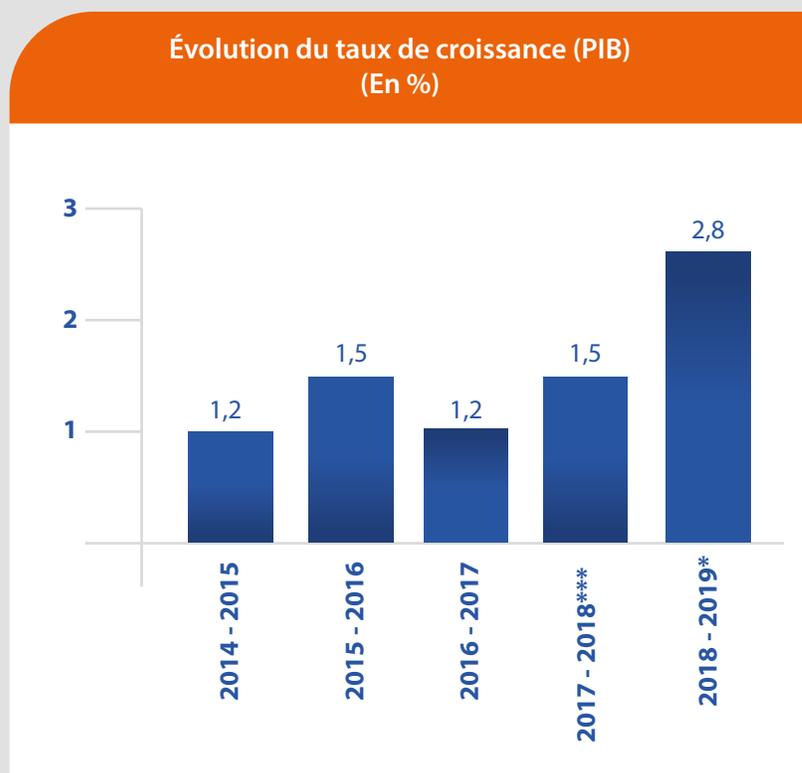
L'analyse de l'évolution du PIB au cours des trois premiers trimestres de l'exercice fiscal 2017-2018 (octobre – juin) a révélé une timide reprise des activités économiques, mais les manifestations violentes enregistrées les 6, 7 et 8 juillet 2018 ont totalement renversé la tendance positive au cours du dernier trimestre. En effet, l'Indice conjoncturel des activités économiques (ICAE) avait accusé une augmentation de 2.2% durant les neuf premiers mois de l'exercice 2017-2018 contre 1.3% durant la même période un an plus tôt. Les analystes de la conjoncture au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances ont attribué la performance durant les trois premiers trimestres à la hausse des dépenses courantes dans le secteur public ainsi qu'à la progression des

transferts sans contrepartie provenant de la diaspora. Ils ont ajouté que les branches « commerce », « transports et communication » et « construction » ont supporté la croissance enregistrée au niveau du PIB au cours de l'exercice écoulé.

La faible croissance du PIB enregistrée en 2018 est due également à une progression moins importante des exportations de biens et services, soit 9% tandis que les importations ont connu une progression

de plus de 25%. En fait, les exportations de biens et services sont estimées à 1 milliard et 643 millions de dollars américains et les importations ont maintenu leur tendance à la hausse pour atteindre le niveau de 5 milliards et 594 millions de dollars américains. Ceci représente le creusement continu du déficit de la balance commerciale qui s'est rapproché de la barre de 4 milliards de dollars américains.

Graphique #1



Source: IHSI - Notes : *** Estimations/* Préviation

Un déficit budgétaire record

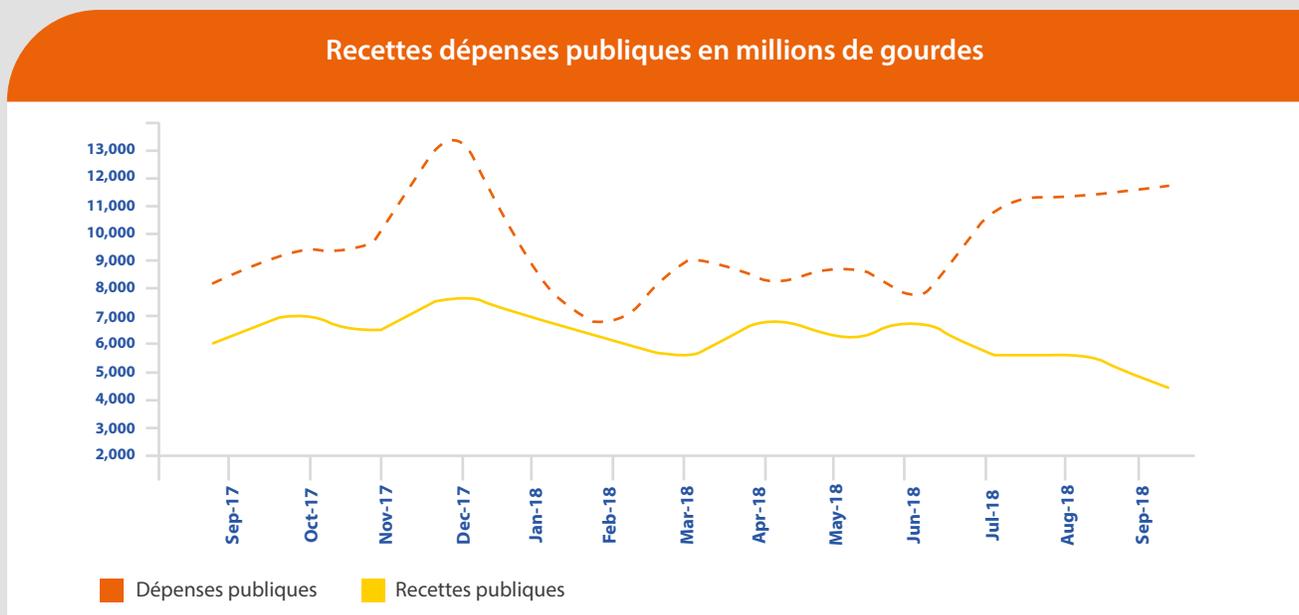
Après avoir signé un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) en février 2018, le gouvernement s'était engagé à adopter une série de réformes pour une meilleure mobilisation fiscale et un meilleur contrôle des dépenses publiques. Les manifestations violentes enregistrées après la hausse des prix des produits dérivés de pétrole à la pompe ont donné lieu à un arrêt des réformes par les autorités gouvernementales. Les dommages et dégâts substantiels subis par des entreprises privées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, ont eu un impact négatif

sur les recettes publiques durant le dernier trimestre de l'exercice fiscal 2017-2018 pendant que parallèlement une certaine accélération a été notée au niveau des dépenses publiques. Ceci a conduit à une forte progression du déficit budgétaire durant l'exercice fiscal. Le déficit a ainsi atteint le niveau record de plus de 25 milliards de gourdes (voir graphique #2).

Les événements violents enregistrés au cours du mois de juillet 2018 ont contribué à une diminution de la pression fiscale qui est passée de 13.6% en 2017 à 12.7% en 2018.

Selon un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (CEPAL), les recettes publiques ont connu une contraction de 4% en termes réels en raison de la chute des impôts directs et indirects (5% et 11% respectivement). Les revenus générés au niveau des douanes ont de leur côté accusé une réduction de 8%. En dépit de la baisse des recettes publiques, les dépenses réalisées par les responsables financiers ont crû de 17.7% en termes réels. Ces dépenses ont été soutenues par la nette progression de plus de 35% des subventions.

Graphique #2



Source: Ministère de l'Economie et des Finances

Dépréciation continue de la gourde haïtienne par rapport aux devises internationales

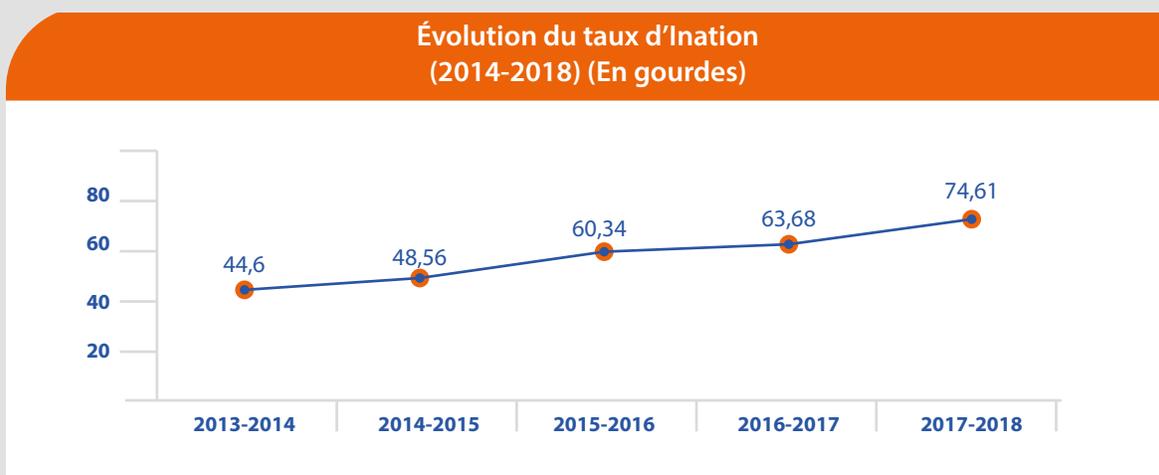
Le renforcement des « déficits jumaux » (déficits budgétaire et commercial) au cours de l'exercice fiscal 2017-2018 a été à la base de la nette dépréciation de la monnaie locale par rapport aux devises internationales. L'explosion du déficit budgétaire financé en grande partie par la Banque Centrale a facilité un net accroissement de la monnaie en circulation en gourdes de près de 20%. Parallèlement, l'important creusement du déficit de la balance commerciale a provoqué une forte demande de devises sur le marché local des changes pour l'acquisition des produits importés dans l'économie haïtienne. En outre, l'instabilité politique qui a connu une certaine détérioration au cours de l'année 2018, a causé une nette baisse des Investissements directs étrangers, soit moins

de 100 millions de dollars américains ainsi qu'une diminution du nombre de visiteurs dans le pays. L'offre de devises dans l'économie haïtienne a été une nouvelle fois en grande partie supportée par les transferts de devises provenant des Haïtiens de la diaspora. Ces transferts ont progressé de 18% en 2018 par rapport à 2017 pour atteindre le niveau de 3 milliards 215 millions de dollars américains contre 2 milliards et 745 millions de dollars en 2017 auparavant.

Ainsi, l'important déséquilibre entre l'offre et la demande de devises explique en partie la dépréciation de plus de 15% de la gourde par rapport au billet vert en septembre 2018 par rapport à septembre 2017, affectant considérablement le pouvoir d'achat

d'un grand nombre de familles haïtiennes vivant dans des conditions précaires (voir graphique #3). Il convient d'ajouter que la mesure adoptée en mars 2018 par le gouvernement Lafontant de réaliser les transactions dans l'économie haïtienne en monnaie locale a provoqué des attentes négatives au niveau des agents économiques, résultant en une dépréciation continue de la monnaie locale sur le marché local des changes. La perte continue de valeur de la gourde haïtienne par rapport au dollar américain a poussé le gouvernement à revenir sur la décision connue sous le concept de « dédollarisation ». Ceci a contribué à renforcer la perte de confiance dans la monnaie locale et à alimenter des mouvements spéculatifs sur le marché local des changes.

Graphique #3



Source: Banque de la République d'Haïti

Maintien des pressions inflationnistes à un niveau proche de 15%

De fortes pressions inflationnistes ont été observées dans l'économie haïtienne au cours des trois dernières années, résultant des déséquilibres notés au niveau budgétaire ainsi que de la balance des paiements. La croissance du Produit intérieur brut (PIB) (1.3% par an) a été inférieure à la croissance démographique estimée à 1.5% par année durant cette période.

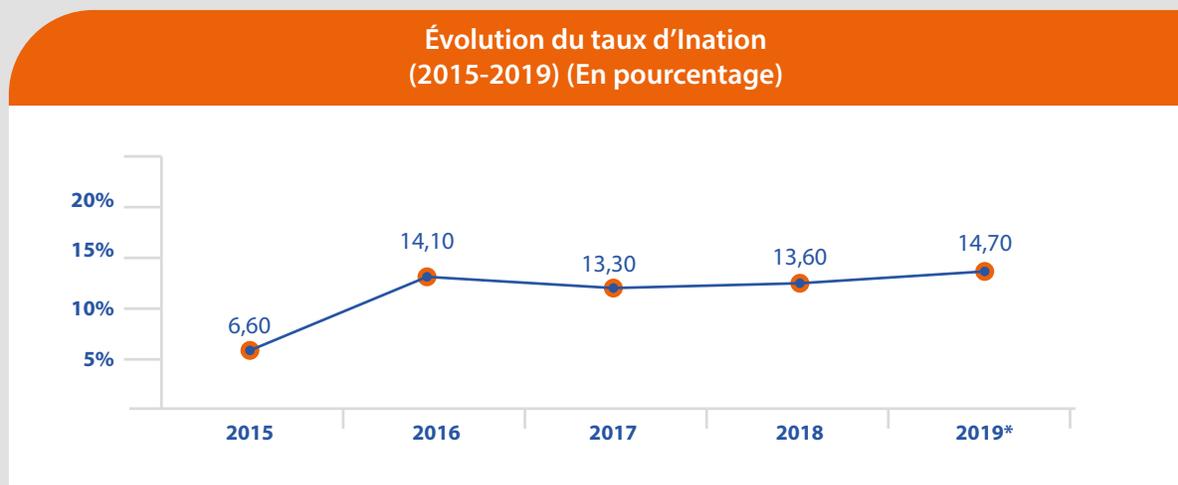
Au niveau local, les prix des pro-

duits alimentaires ont été affectés par la sécheresse qui a touché le secteur agricole. Sur le plan international, l'évolution des termes de l'échange n'a pas été favorable à l'économie nationale, en raison de la hausse des prix des produits pétroliers et de produits alimentaires comme le riz, le poulet et le blé. Selon la CEPAL, ces produits représentent plus de 75% des importations alimentaires provenant des Etats-Unis avec une hausse en

moyenne des prix de plus de 10%.

Le taux d'inflation a accusé une moyenne de plus de 14% durant les dernières années, confirmant ainsi la perte continue du pouvoir d'achat de bon nombre de familles vivant déjà dans des conditions précaires (voir graphique #4).

Graphique #4



Source: IHSI - Notes : * Prédiction

Maintien des pressions inflationnistes à un niveau proche de 15%

Principale créancière de l'Etat haïtien, la Banque de la République d'Haïti a été mise à l'épreuve pour un financement record du déficit budgétaire. Le crédit nominal net a progressé de 25%, avec le crédit au secteur public accusant

un accroissement de 14% contre seulement 7% pour le secteur privé. Ayant pour objectifs de stabiliser la monnaie locale tant sur les plans interne qu'externe, les responsables de la Banque Centrale ont dû resserrer l'étai monétaire

pour éviter une dépréciation plus substantielle de la gourde haïtienne par rapport aux devises internationales et conséquemment une situation d'hyperinflation. Le resserrement a été réalisé à travers l'augmentation des taux di-

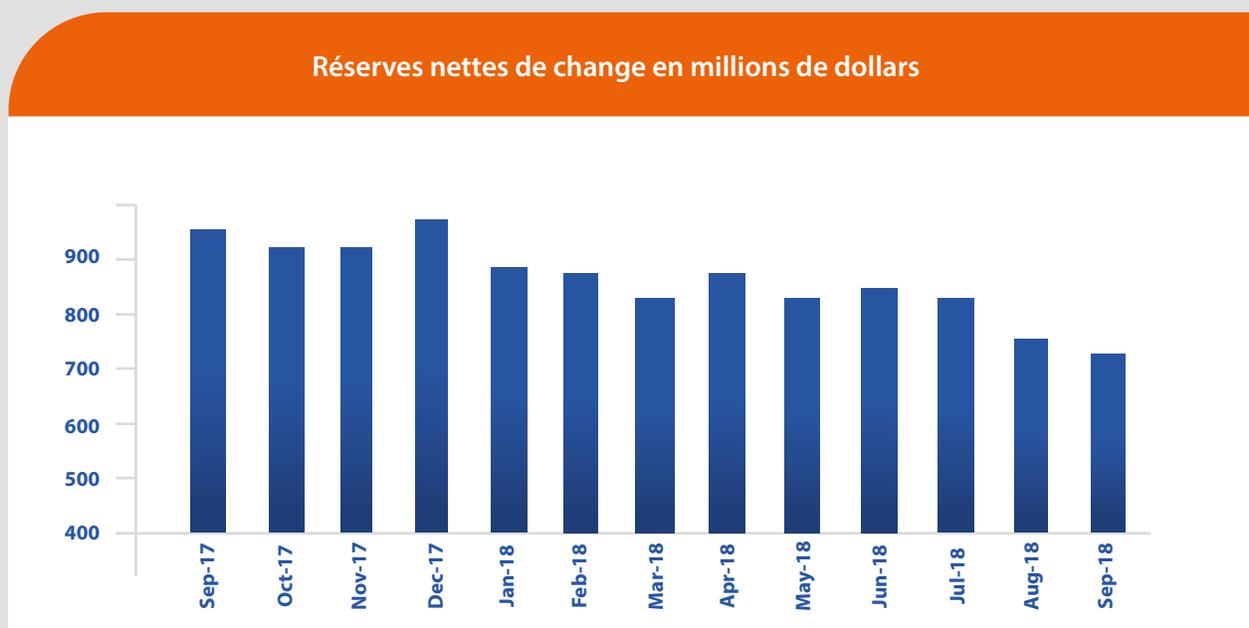
recteurs (bons BRH), des réserves obligatoires et la vente de dollars sur le marché local des changes.

Les autorités monétaires ont maintenu les taux directeurs à un niveau supérieur à 10% et ont modifié les réserves obligatoires à la hausse sur les dépôts en monnaie

locale, de façon à limiter la quantité de gourdes en circulation pour chasser des dollars. Les interventions de la Banque Centrale sur le marché local des changes ont entraîné une baisse de quelque 150 millions de dollars américains au niveau des réserves internationales nettes de changes au cours

des deux dernières années. Les réserves sont ainsi passées en dessous du niveau critique de 800 millions de dollars américains en septembre 2018, soit 775 millions contre 924 millions en septembre 2017 (voir graphique #5).

Graphique #5



Source: Banque de la République d'Haïti

Perspectives

Les manifestations violentes enregistrées au cours du mois de juillet 2018 avaient forcé les autorités gouvernementales à faire le retrait du projet loi de finances déposé au Parlement à la fin du mois de juin 2018. En dépit de la démission du

Premier ministre Lafontant en juillet, il a fallu attendre plus de deux mois pour son remplaçant d'obtenir l'aval du Parlement. Ceci a causé un important retard dans l'établissement d'un nouveau projet de loi des finances pour l'exercice

fiscal 2018-2019. Le document a été finalement remis au Parlement au cours du mois de décembre, soit trois mois après le début de l'exercice.

Les hypothèses macroéconomiques du gouvernement Céant pour l'année 2019 ne sont pas trop optimistes. En effet, les responsables économiques et financiers prévoient un taux de croissance du PIB de seulement 2.8% pour 2019 contre 3.9% dans le projet de loi des finances déposé auparavant. Le taux d'inflation devrait rester à un niveau proche de 15%, soit

14.7% en moyenne annuelle. Avec de telles pressions inflationnistes, les autorités monétaires ne pourront pas desserrer l'étau monétaire, ce qui maintiendrait les taux directeurs à un niveau élevé et affecterait ainsi les investissements privés et les perspectives de croissance économique et de création d'emplois en 2019.





La BUH a 45 ans

L'histoire rapporte que la création de la première banque d'Haïti s'est concrétisée suite à de nombreuses difficultés. En effet, la priorité d'une nouvelle nation noire et indépendante à une époque où se pratiquait toujours la traite des noirs était surtout de maintenir sa fierté et faire face à ses responsabilités. Il se trouve qu'en ce temps-là, il n'existait pas de banque. Ce n'est que vers les années 1880 qu'une institution financière inaugura un bureau à Port-au-Prince. Depuis,

les seules banques présentes sur le territoire appartenaient essentiellement à des étrangers ce qui poussait certains à questionner l'enjeu sur la souveraineté de l'état. De cette situation survint la question: comment financer l'économie et le développement national dans l'intérêt du collectif?

C'est suite à cette réflexion et bien des années plus tard qu'un homme d'affaire Haïtien entreprit le projet d'ouvrir une banque purement

Haïtienne. Réussissant à concrétiser un rêve initié par des ancêtres depuis les années 1825. L'histoire du système bancaire d'Haïti fut rapidement marquée par l'ouverture de la BUH le 03 octobre 1973, soit près d'un siècle et demi après les premières tentatives d'installation de banque en Haïti. La première banque commerciale privée voit le jour dans un marché alors fondamentalement composé de banques étrangères ou de concessions étrangères.

Depuis, la BUH n'a cessé de grandir et d'élargir son champ d'action dans les principales villes de provinces comme le Cap Haïtien en mai 1975 et les Cayes en octobre 1977. Elle est, malgré les doutes de certains, la première institution bancaire à s'être installée à Pétiion-Ville, prévoyant déjà la transformation de cette petite communauté de campagne en un centre d'activité économique important.

Pourtant, dans son cheminement, la Banque a connu des moments sombres qui auraient pu conduire à sa fermeture en 2001. Issue d'un esprit entrepreneur, d'un désir d'évoluer avec le temps, de se réinventer et d'être toujours à la pointe

de la technologie, la BUH pris la décision de procéder au changement de son logiciel informatique. Le désir d'être à la pointe de la technologie dans un environnement qui ne disposait pas encore des ressources adéquates pour le maintien d'un tel pari a conduit à une défaite.

Périodes de gloire puis d'échecs et plus de dix ans de lutte, ont fait de la BUH une banque particulière, fière et unique dont le caractère reste à tout jamais forgé. Ses expériences ont contribué à faire d'elle ce qu'elle est aujourd'hui, et ce qu'elle représente dans notre société: une entreprise qui a su maîtriser sa défaite et se remettre sur

le chemin de la réussite ; celle dont le passé a contribué à sa culture d'entreprise unique et forte, ayant bien cerné les enjeux de la défaite, assumé ses responsabilités envers ses clients et réussi à se réinventer. L'histoire de la Banque de l'Union Haïtienne a donc largement contribué aujourd'hui à la rehausser en la dotant de résilience et d'agilité dans un environnement en mutation constante et rempli de défis.

En 45 ans, des progrès importants sont effectués et la BUH continue de façonner l'avenir en toute confiance.



Start-up : Comment gérer son entreprise de façon à accéder au crédit bancaire

Toute entreprise fait face à des besoins de financement que ce soit pour des projets d'investissement ou simplement pour assurer son développement. Ce financement qui est l'accompagnement de la banque ne constitue qu'une partie infime mais cruciale pour

sa réussite. Le prêt bancaire est la solution de financement la plus utilisée en Haïti permettant à une entreprise de faire croître ses activités et réaliser son projet. Toutefois, notre réalité témoigne de la difficulté des entreprises à trouver du crédit. Quelles sont

donc les causes? Comment accéder au crédit bancaire?

La cause du manque d'accès au crédit : l'incapacité des banques à calculer le risque associé au projet.



1 Pourquoi?

- **Problème de communication:** L'entrepreneur ne communique pas son plan de manière claire, concise et cohérente
- **Manque de transparence:** Les risques ne sont pas identifiés laissant lieu à de multiples doutes et questionnements.

Comment résoudre les problèmes de communication et de transparence?



2 La démarche à suivre:



Présenter un plan d'affaires avec le contenu suivant:

- Quel rêve voulez-vous concrétiser et quel sera son impact sur la société?
- Quels sont les risques associés au projet et quelle est sa viabilité?
- Quelle stratégie allez-vous étaler pour mitiger ces risques?
- Qui va vous aider à atteindre votre vision?
- Comment allez-vous obtenir les ressources nécessaires pour l'implémentation du projet et quels sont vos besoins d'accompagnement?

3 Maîtrise du projet et de l'environnement



4 Les hommes derrière le commerce



5 L'accompagnement



Inutile d'attendre que le besoin de financement se présente pour établir des relations avec la banque. A la BUH, nos officiers commerciaux sont à votre disposition pour vous conseiller en amont et vous accompagner durant toutes les étapes de vie de votre entreprise. Start-ups ou entreprises établies

ont tous besoin de services financiers pour évoluer et grandir. Si une start-up fonctionne tout en étant à la recherche de son modèle d'affaire, une entreprise ne fait qu'exécuter son modèle d'affaire déjà défini. Quel que soit le cas, nous sommes à l'écoute de tous nos clients pour leur fournir

le support de qualité. La fluidité de la communication, la qualité des informations fournies et la conviction du maître du projet permettront de bâtir avec eux une relation de confiance et un partenariat solide pour un avenir prometteur.



Notre équipe: son rôle dans le succès de la BUH

L'un des éléments principaux de la réussite de la BUH repose sur la capacité de son capital humain à exécuter sa vision et approfondir sa stratégie. Les hommes et les femmes BUH constituent pour nous plus qu'une ressource, mais un capital sur lequel nous appuyons et avec lequel nous construisons un bel avenir. Au-delà de leurs compétences, leur engagement et leur résilience font d'eux des individus fiables, générateurs de nouvelles idées, de résultats positifs et prêts à affronter l'avenir.

Cette attitude d'homme/femme BUH s'est bâtie avec le temps, après avoir résisté aux bons et aux mauvais moments vécus, particulièrement au début des années 2000. Malgré de nombreuses difficultés, une bonne partie du capital

humain de la Banque de l'Union Haïtienne lui est restée fidèle dont plusieurs comptent déjà plus de 20 ans au sein de l'institution. Leur décision de rester dans un environnement au futur incertain témoigne de leur implication et de leur volonté à garder la BUH en vie et redevenir ce qu'elle fut dans le temps.

Depuis 2013, d'autres collaborateurs ont fait l'acte de foi de rejoindre la famille BUH et depuis, des liens solides se sont tissés afin d'harmoniser cette famille qui est de plus en plus soudée, et qui partage les mêmes valeurs et la même vision. Ensemble, nous avons réussi à faire atterrir la stratégie de notre banque en mettant le client au centre de toutes nos activités et en lui offrant des produits et services financiers novateurs accompagnés

d'un service hors pair. Malgré les défis du contexte économique, nous avons réussi à augmenter nos ressources tout en maîtrisant la gestion de nos dépenses en pleine période d'investissements lourds et de changements structurels importants, comblant ainsi les attentes de nos actionnaires.

Aujourd'hui, notre capital humain est l'une des valeurs les plus sûres à partir duquel cette culture d'entreprise transcendera dans le temps, à travers la remise en question régulière de ses actions.

Les résultats sont tangibles. Nous sommes heureux d'être cette grande famille connectée et répartie à travers le territoire national, tous partageant le même objectif, celui de transformer notre communauté.



Ma Banque, Mon Avenir.



Le rôle d'une banque commerciale dans une communauté

Dans toute économie moderne, le système financier occupe une place importante dans la vie quotidienne de la communauté. Elle assure la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paie-

ment rapides, pratiques et sûrs. Permettre aux ménages et aux entreprises de placer et de faire fructifier leur épargne ; financer l'achat d'un logement, d'un équipement ménager, d'une voiture ou d'une machine-outil ; autant de circons-

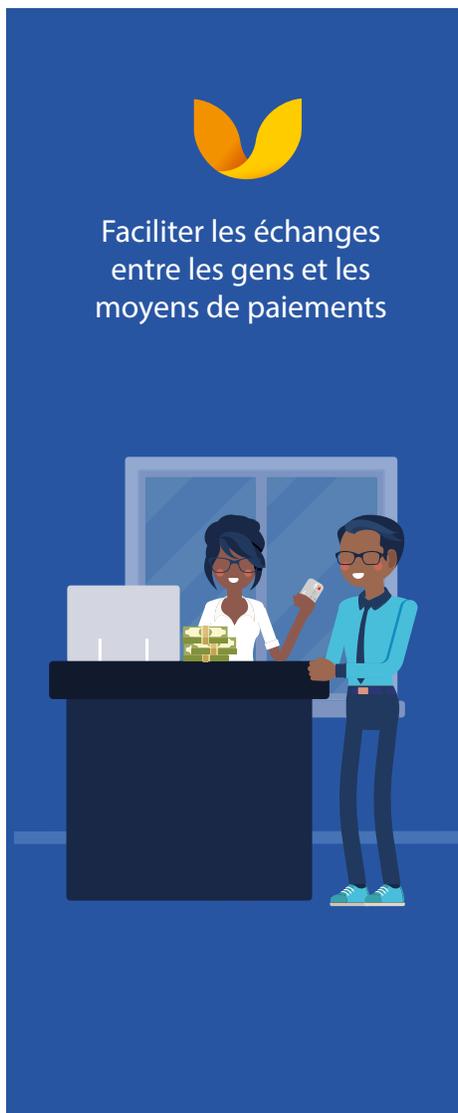
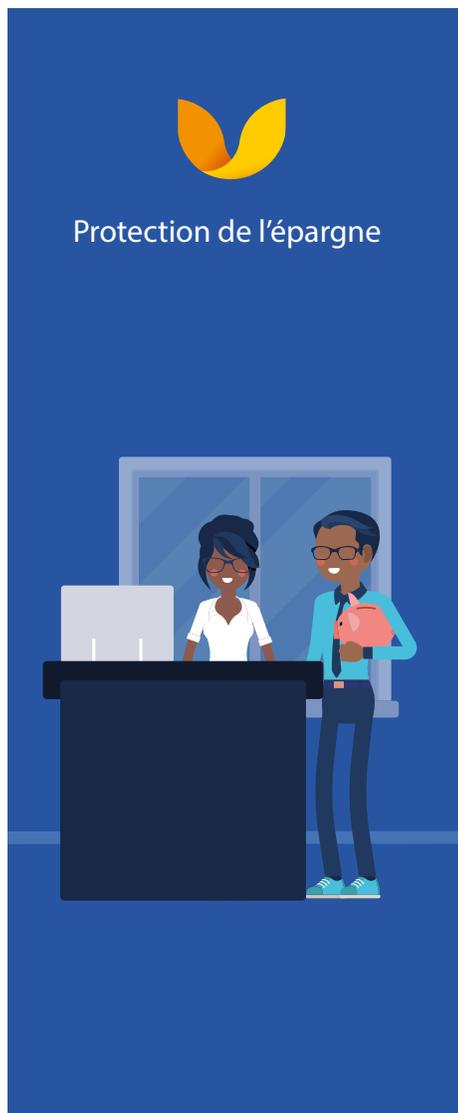
tances qui nécessite l'intervention des banques dans la vie économique. La mobilisation d'épargne bancaire et l'octroi du crédit privé sont cruciaux dans le processus de développement d'un pays.



Le public perçoit en général les banques comme étant des institutions existant essentiellement pour les bénéfices pouvant être

générés par celle-ci. Pourtant, leur rôle principal est de connecter les individus/entreprises disposants de capitaux à ceux qui en ont be-

soin, à un coût déterminé, tout en minimisant les risques.



La BUH met à la disposition de ses clients un nouveau modèle de distribution, positionnées de manière stratégique afin de se rapprocher de sa clientèle et mieux

jouer son rôle dans la communauté. Ce modèle a pour objectif une meilleure allocation du capital humain dans le but d'optimiser le contact avec ses clients.

Vous conseiller est notre passion. Faites l'expérience BUH.

Photos du Siège Social





Rapport de Gestion

	2014	2015	2016	2017	2018
CAPITAL					
IMMOBILISATION / AVOIR DES ACTIONNAIRES	83.0%	80.0%	51.0%	42.0%	19%
AVOIR DES ACTIONNAIRES EN % DE L'ACTIF	6.2%	6.6%	8.1%	7.8%	12.1%
DEPOTS EN % DE L'ACTIF	82.0%	80.0%	75.0%	77.0%	71.3%

ACTIFS					
PRETS IMPRODUCTIFS EN % PRETS BRUTS	2.9%	0.9%	1.0%	4.0%	0.38%
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES EN % PRETS IMPRODUCTIFS BRUTS	72.0%	202.9%	98.8%	151.0%	167%
PRETS IMPRODUCTIFS NET EN % DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	6.0%	-6.3%	0.1%	-1.3%	-1.1%

MANAGEMENT					
COMMISSIONS SUR SALAIRES	68.0%	76.0%	71.0%	71.0%	91.9%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	83.0%	55.0%	69.0%	72.0%	62.6%
PRODUCTIVITE (PNB) PAR EMPLOYE (MILLION)	2,039	3,342	3,601	4,076	4.08%

RENTABILITE					
RETOUR SUR ACTIF (ROA)	1.0%	2.5%	1.5%	1.3%	1.7%
ROA MOYEN	1.1%	3.1%	1.9%	1.4%	1.9%
RETOUR SUR INVESTISSEMENT (ROE)	15.9%	38.3%	18.9%	16.1%	14%
REO MOYEN	17.2%	48.2%	25.1%	18.2%	18.4%
RETOUR NET D'INTERETS EN % DES REVENUS D'INTERETS	92.6%	85.6%	74.9%	63.9%	70.8%
RENDEMENT MOYEN DES PRETS	10.6%	10.6%	11.5%	12.1%	11.3%
REMUNERATION MOYENNE DES DEPOTS	0.2%	0.7%	1.6%	2.0%	2%

LIQUIDITE					
LIQUIDITE EN % DE L'ACTIF	46.0%	43.0%	42.0%	42.2%	38.5%
LIQUIDITE EN % DES DEPOTS	55.0%	54.0%	56.0%	54.6%	54.1%

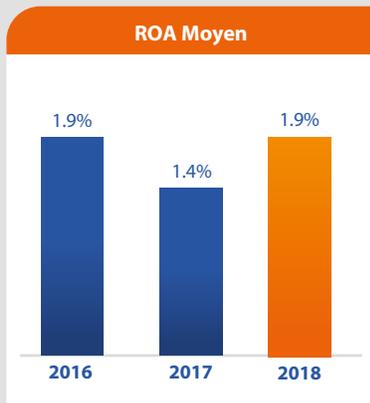
	2016	2017	2018	Variation 17/18
ACTIFS	12,705.1	16,992.2	21,323.3	25.5%
DISPONIBILITES	5,392.2	7,175.7	8,215.9	14.5%
ENCAISSE	287.8	424.4	633.6	49.3%
AVOIR A LA BRH ET A LA BNC	4,552.7	6,192.9	6,688.7	8.0%
AVOIR A L'ETRANGER	450.6	536.6	653.7	21.8%
AUTRES	1.1	21.9	239.0	991.3%
BONS BRH	-	294.6	699.7	137.5%
AUTRES PLACEMENTS	421.1	309.0	312.7	0%
PORTEFEUILLE DE PRETS NET	6,247.4	8,524.0	11,177.7	31.1%
IMMOBILISATIONS NETTES	527.9	563.3	716.3	27.2%
AUTRES ACTIFS	116.5	125.7	201.1	60.0%

PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	12,705.1	16,992.2	21,323.3	25.5%
DEPOTS	9,590.6	13,143.5	15,200.4	15.6%
A VUE	2,791.4	4,144.9	4,846.5	16.9%
D'EPARGNE	2,614.0	2,883.9	3,535.7	22.6%
A TERME	4,185.2	6,114.7	6,818.2	11.15%
AUTRES PASSIFS	2,084.4	2,518.6	3,574.2	41.9%
AVOIR DES ACTIONNAIRES	1,030.1	1,330.1	2,548.8	91.6%
CAPITAL LIBERE	528.1	547.7	729.9	33.3%
SURPLUS D'APPORT	342.4	411.9	1,178.1	186.0%
RESERVES	158.9	212.3	294.9	38.9%
BENEFICES NON REPARTIS	0.7	158.2	2345.9	118.6%

Etat des résultats

RUBRIQUES	2016	2017	2018	Variation 17/18
REVENU D'INTERETS	758.9	1,064.3	1,317.8	23.8%
PRETS	752.9	1,035.2	1,264.3	22.1%
INTERETS SUR PLACEMENT	33.0	29.1	53.5	83.8%
DEPENSE D'INTERETS	190.6	327.2	384.5	17.5%
MARGE NETTE D'INTERETS	568.3	737.1	933.3	26.6%
AUTRES REVENUS	238.4	251.3	409.8	63.1%
COMMISSIONS NETTES	182.2	161.7	341.3	111.1%
AUTRES	56.2	89.6	68.5	84.6%
PRODUITS NET BANCAIRE	806.7	988.4	1,343	36.1%
DOTATION A LA PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES	(1.7)	(4.0)	(48.7)	1117.5%
DEPENSES D'EXPLOITATION	558.6	707.5	840.8	18.9%
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	257.0	340.9	371.2	8.9%
FRAIS DE LOCAUX	93.8	113.2	136.1	20.2%
AMORTISSEMENTS	33.9	49.7	60.5	21.7%
AUTRES DEPENSES D'EXPLOITATION	173.9	203.6	273	34.1%
BENEFICES AVANT IMPOTS SUR LE REVENU	246.5	276.9	453.6	63.8%
IMPOT SUR LE REVENU	51.9	62.4	97.2	55.8%
BENEFICE NET	194.6	214.5	356.4	66.1%

Ratios clés

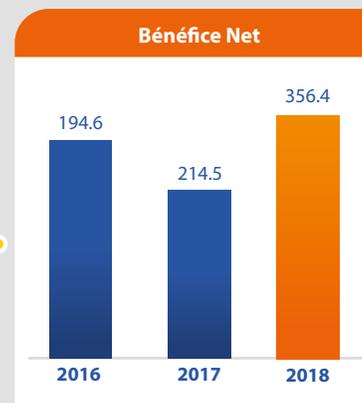


Revenus

Bénéfice net (en millions de Gourdes)

	2014	2015	2016	2017	2018	Var
Bénéfice Net	48.9	199.9	194.6	214.5	356.4	66%

La BUH poursuit sa route. Avec un bénéfice net en progression de 66% sur une année, la banque démontre la justesse de sa stratégie.



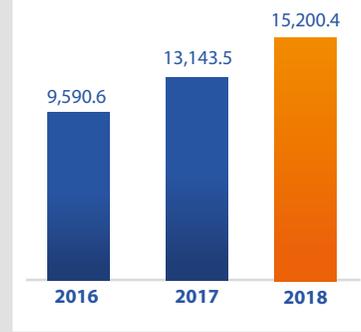
Evolution Portefeuille De Dépôt

	2017	2018	Captation
Dépôt	13,143.5	15,200.4	2,056.9
A Vue	4,144.9	4,846.5	701.6
D'épargne	2,883.9	3,535.7	651.8
A Terme	6,114.7	6,818.2	703.5

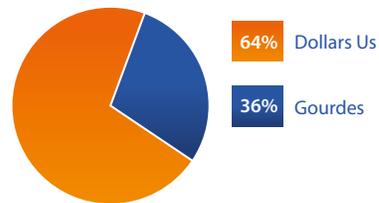
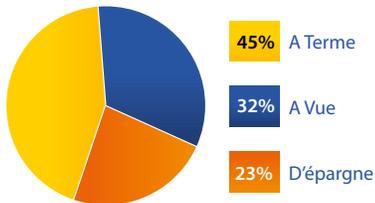
23%



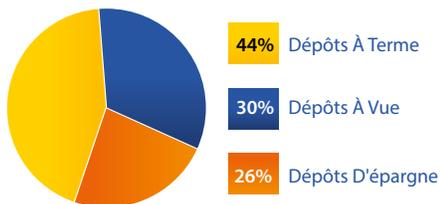
Portefeuille De Dépôt



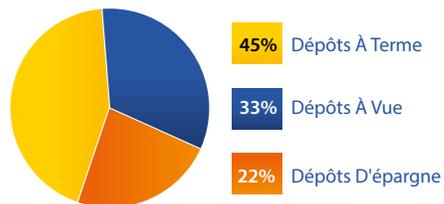
Structure Du Portefeuille De Dépôt



Dépôt En Gourdes

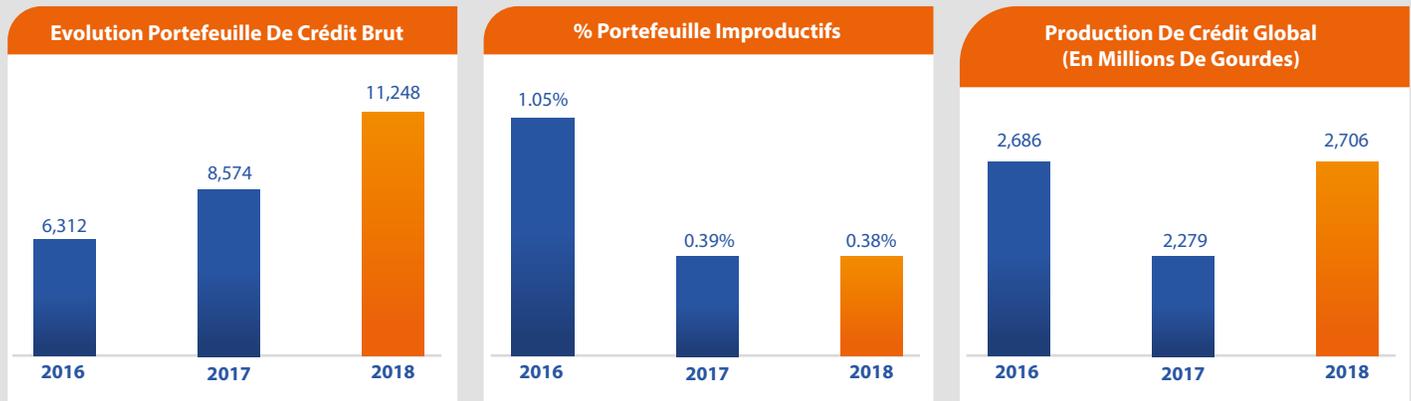


Dépôts En Dollars



Crédit

Exprimé en milliers de gourdes.



Les encours bruts avant provisions progressent de 31.1 % pour atteindre 11.2 milliards de gourdes. Les encours nets de provisions s'établissent à 11.1 milliards de gourdes. Réf. Note 9

Avec des improductifs à 0.38% et une croissance de plus de 30%, la BUH a su trouvé l'équilibre entre croissance et gestion de risques.



Informations Supplémentaires (Exprimé en milliers de gourdes.)

	2016	2017	2018
Prévisions pour pertes sur prêts	65.40	50,714	70,749
Portefeuille improductif	66.19	33.45	42.37

Capital

Exprimé en milliers de gourdes.

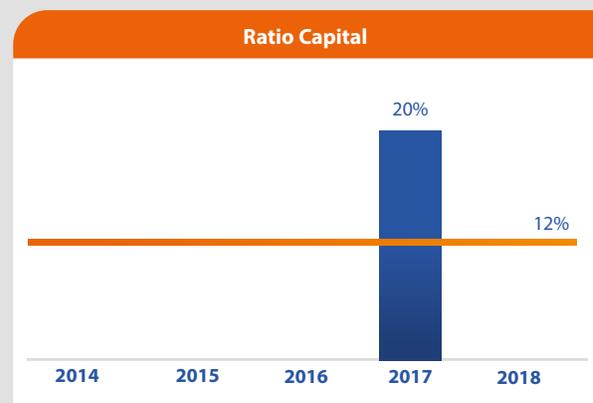
	2014	2015	2016	2017	2018
Actifs	4,95	7,974	12,705	16,992	21,324



	2014	2015	2016	2017	2018
Avoir Des Actionnaires	307	522	1,030	1,330	2,587



	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio De Capital (Fonds Propres/ Actifs A Risques)				20%	
Minimum	12%	12%	12%	12%	12%



BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

États Financiers

30 septembre 2018

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH), comprenant le bilan au 30 septembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. au 30 septembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 30 septembre 2018, la Banque fait l'objet d'une poursuite légale relative à une affaire immobilière remontant à 1993. Le montant de la poursuite est important et, pour l'instant, il n'est pas possible d'en déterminer l'issue probable. Cette situation a fait l'objet de discussion avec le Régulateur des banques et les conseillers juridiques de la Banque. Selon les IFRS, les états financiers devraient divulguer de l'information à ce sujet. Cependant, en fonction des procédures judiciaires en cours, avec l'accord de ses conseillers juridiques, la Banque a décidé de ne pas divulguer d'information à ce sujet; ce qui constitue une dérogation aux IFRS.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH), comprenant le bilan au 30 septembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. au 30 septembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 30 septembre 2018, la Banque fait l'objet d'une poursuite légale relative à une affaire immobilière remontant à 1993. Le montant de la poursuite est important et, pour l'instant, il n'est pas possible d'en déterminer l'issue probable. Cette situation a fait l'objet de discussion avec le Régulateur des banques et les conseillers juridiques de la Banque. Selon les IFRS, les états financiers devraient divulguer de l'information à ce sujet. Cependant, en fonction des procédures judiciaires en cours, avec l'accord de ses conseillers juridiques, la Banque a décidé de ne pas divulguer d'information à ce sujet; ce qui constitue une dérogation aux IFRS.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabrit d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, Rue Lechaud, Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

28 janvier 2019

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Bilans****30 septembre 2018 et 2017****(Exprimé en milliers de gourdes)**

	Notes	2018	2017
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 8,215,876	7,175,689
OBLIGATIONS DU TRÉSOR	6	135,050	236,767
BONS BRH, NET	6	699,766	294,616
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	7	116,933	42,498
PLACEMENTS LOCAUX	8	60,656	29,730
PRÊTS	9	11,248,424	8,574,672
Provision pour pertes de valeur sur prêts		(70,749)	(50,714)
		11,177,675	8,523,958
IMMOBILISATIONS, NET	10	485,704	330,655
AUTRES			
Placements en immobilier	11	230,573	232,648
Autres éléments d'actif	12	201,107	125,669
		431,680	358,317
TOTAL ACTIF	G	21,323,340	16,992,230
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	13	15,200,416	13,143,485
EMPRUNTS - BRH	14	2,418,976	1,821,284
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	15	962,765	512,404
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	16	192,438	184,936
TOTAL PASSIF		18,774,595	15,662,109
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	17	729,909	550,000
Actions de trésorerie		(12)	(2,274)
Surplus d'apport		1,178,059	411,912
Bénéfices non répartis		345,939	158,202
Réserve légale		124,724	79,364
Réserve générale pour pertes sur prêts	9	140,924	108,942
Réserve - biens immobiliers hors exploitation		29,202	23,975
		2,548,745	1,330,121
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	21,323,340	16,992,230

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017
(Exprimé en milliers de gourdes, à l'exception du revenu net par action)

	Notes	2018	2017
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	1,264,246	1,035,209
Obligations du Trésor, bons BRH et autres		<u>53,523</u>	<u>29,090</u>
		1,317,769	1,064,299
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		302,742	268,954
Autres		<u>81,737</u>	<u>58,245</u>
		384,479	327,199
REVENUS NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	9	933,290 <u>(48,649)</u>	737,100 <u>(3,975)</u>
		884,641	733,125
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		341,243	274,344
Frais opérationnels		(95,125)	(112,687)
Gain de change		155,275	100,335
Quote-part dans une société affiliée non consolidée, net d'impôts	8	(1,525)	(4,991)
Autres		<u>9,889</u>	<u>(5,733)</u>
		409,757	251,268
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS		1,294,398	984,393
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations du personnel	18	371,179	340,931
Frais de locaux, matériel et mobilier		136,139	113,247
Amortissement	10	60,472	49,682
Autres		<u>273,006</u>	<u>203,625</u>
		840,796	707,485
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		453,602	276,908
IMPÔTS SUR LE REVENU		19	62,434
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G	214,474
Résultat net par action équivalente de capital libéré		G	153
			99

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Capital- actions libéré	Actions de trésorerie	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve - biens immobiliers hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2016	G 528,134	-	342,362	695	51,673	76,944	30,281	1,030,089
Revenu net de l'exercice	-	-	-	214,474	-	-	-	214,474
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	-	(31,998)	-	31,998	-	-
Virement à la réserve légale	-	-	-	(27,691)	27,691	-	-	-
Virement de la réserve sur biens immobiliers hors exploitation	-	-	-	6,306	-	-	(6,306)	-
Quote-part du déficit d'une société affiliée non consolidée, net d'impôts (note 8)	-	-	-	(3,584)	-	-	-	(3,584)
Total	-	-	-	157,507	27,691	31,998	(6,306)	210,890
Transactions avec les actionnaires :								
Rachats d'actions	-	(4,989)	(8,937)	-	-	-	-	(13,926)
Ventes d'actions	21,866	2,715	78,487	-	-	-	-	103,068
	21,866	(2,274)	69,550	-	-	-	-	89,142
Solde au 30 septembre 2017	G 550,000	(2,274)	411,912	158,202	79,364	108,942	23,975	1,330,121
Ajustement relatif à la plus-valeur des instruments de capitaux propres (placements locaux) (note 8)	-	-	-	804	-	-	-	804
Solde au 30 septembre 2017 (redressé)	550,000	(2,274)	411,912	159,006	79,364	108,942	23,975	1,330,925
Revenu net de l'exercice	-	-	-	356,443	-	-	-	356,443
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	-	(31,982)	-	31,982	-	-
Virement à la réserve légale	-	-	-	(45,360)	45,360	-	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation	-	-	-	(5,227)	-	-	5,227	-
Frais légaux liés à l'augmentation de capital	-	-	-	(1,496)	-	-	-	(1,496)
Total	-	-	-	272,378	45,360	31,982	5,227	354,947
Transactions avec les actionnaires :								
Rachats d'actions	-	(101)	(290)	-	-	-	-	(391)
Ventes d'actions	179,909	500	760,282	-	-	-	-	940,691
Dividendes en espèces	-	-	-	(85,445)	-	-	-	(85,445)
Emission d'actions à titre de compensation au Conseil d'Administration (note 17)	-	1,863	6,155	-	-	-	-	8,018
Total	179,909	2,262	766,147	(85,445)	-	-	-	862,873
Solde au 30 septembre 2018	G 729,909	(12)	1,178,059	345,939	124,724	140,924	29,202	2,548,745

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	356,443	214,474
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Perte sur ventes de placements en immobilier	11	-	(38,689)
Radiations de placements en immobilier	11	-	40,480
Amortissement des immobilisations	10	60,472	49,682
Quote-part - résultats investissement Sofin	8	1,525	4,991
Dotation pour pertes de valeur sur prêts	9	48,649	3,975
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de valeur sur prêts en dollars US	9	4,397	(1,809)
Perte sur dispositions d'immobilisations	10	1,094	13,490
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Produits sur ventes de placements en immobilier		2,075	7,377
Acquisitions de placements en immobilier (Augmentation) diminution des placements à l'étranger, net	11	-	(9,632)
Décaissements de prêts, net		(74,435)	1,814
Diminution des obligations du Trésor		(2,706,763)	(2,278,688)
Augmentation des Bons BRH		101,717	101,717
Augmentation nette des dépôts		(405,150)	(294,616)
Variation des autres éléments d'actif et de passif		2,056,931	3,552,894
Impôts sur le revenu payés		406,132	118,544
		(32,934)	(83,217)
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation		(179,847)	1,402,787
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de titres de participation	8	(26,083)	-
Acquisition d'instruments capitaux propres	8	(5,335)	-
Quote-part du déficit antérieur - Sofin	8	-	3,584
Acquisitions d'immobilisations	10	(216,615)	(109,698)
Encaissements sur dispositions d'immobilisations		-	63
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(248,033)	(106,051)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunts - BRH		597,692	405,981
Augmentation (diminution) des obligations subordonnées		7,502	(8,399)
Ventes d'actions, net		940,691	103,068
Emission d'actions en compensation, net		8,018	-
Rachats d'actions, net		(391)	(13,926)
Dividendes		(85,445)	-
Liquidités provenant des activités de financement		1,468,067	486,724
Variation nette des liquidités		1,040,187	1,783,460
Liquidités au début de l'exercice		6,618,741	5,572,190
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		556,948	(179,961)
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	8,215,876	7,175,689

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(1) ORGANISATION**

La Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH) est une société anonyme établie sous les lois de la République d'Haïti et autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur le 26 juillet 1973. L'objectif principal de la BUH est de réaliser toutes sortes d'opérations commerciales bancaires en vue d'intensifier le développement des principales activités économiques du pays. Le siège social de la BUH est situé au no. 3, rue Jean Gilles, Route de l'Aéroport.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 21 février 2019.

(b) Base d'évaluation des états financiers

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains instruments financiers au niveau des placements à l'étranger (**note 7**), des placements locaux (**note 8**) et des placements en immobilier (**note 11**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites aux **notes 3(c) et 3(g)**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables et ont un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Valorisation des obligations du Trésor et des bons BRH
Note 7	Valorisation des placements à l'étranger
Note 8	Valorisation des placements locaux
Note 9	Évaluation de la provision pour pertes de valeur sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 10	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 11	Valorisation des placements en immobilier
Note 12	Valorisation de certains autres actifs.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément au IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

(b) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à des banques étrangères avec une maturité à très court terme, et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Placements**

Les placements sont composés de placements à l'étranger et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés: d'obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés financières et de sociétés privées, de dépôts à terme et d'instruments de capitaux propres dans une société de cartes de crédit.

Les placements locaux sont composés: de bons BRH et d'obligations du Trésor, et d'instruments de capitaux propres dans des sociétés privées locales.

Selon IFRS 9, les placements sont catégorisés comme suit:

*i) **Les placements avec maturité fixe.*** La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts.

Les placements avec maturité fixe sont regroupés en deux catégories :

- **Les placements au coût amorti, gardés à échéance.** Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net de la provision pour perte de valeur lorsqu'applicable. Les plus et moins-values ne sont comptabilisées mais divulguées en notes aux états financiers.
- **Les placements gardés à la juste valeur** dont les plus ou moins-values sont constatées directement à l'état des résultats.

Les gains et pertes réalisés lors de la vente des placements à maturité fixe, ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur, sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

*ii) **Les Instruments de capitaux propres*** Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur et sont catégorisés comme suit:

- **Les instruments de capitaux propres désignés à l'état des résultats.** Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres sont comptabilisés à l'état des résultats.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Placements (suite)**

- **Les instruments de capitaux propres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence**, lorsque la Banque détient une influence notable. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés. Après la date d'acquisition des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modification du pourcentage de participation, ou dans le cas de variations attribuables à d'autres éléments du résultat global tels que la réévaluation des actifs corporels ou des écarts de conversion.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont comptabilisés à l'état des résultats de l'exercice où ils se produisent.

(d) Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Les intérêts sur ces prêts ne sont pas comptabilisés. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts courants lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants lorsque les modalités de ces prêts sont conformes aux modalités des prêts courants.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à la provision pour pertes de valeur sur prêts au bilan lorsqu'elles sont perçues.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(d) Prêts (suite)**

La Direction établit une provision pour pertes de valeur sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction.

Pour le portefeuille de cartes de crédit, des critères de provisions spécifiques différents de ceux des autres catégories de portefeuille sont utilisés afin de prendre en compte les risques plus élevés que présente ce secteur.

La provision pour pertes de valeur sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, des récupérations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de valeur sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3 m**).

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont reflétées au coût. Cependant, les transferts de placements en immobilier effectués au cours d'un exercice sont reflétés à la juste valeur qui devient le coût présumé de ces terrains et immeubles à la date du changement d'utilisation. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Immobilisations (suite)

Les taux en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Véhicules	25%
Équipements, matériel et mobilier	10% - 20%
Équipements informatiques	20%
Logiciels informatiques	14% - 20%
Améliorations locatives	10%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

(f) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais décaissés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai n'excédant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés dans les placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée, via l'état des résultats, à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente net estimé, dans le cours normal des activités.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(f) Propriétés détenues pour revente (suite)**

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve générale est requise pour les propriétés détenues pour revente (**note 3n**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve pour bien immobiliers hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

Aux 30 septembre 2018 et 2017, il n'y a pas de propriétés détenues pour revente.

(g) Placements en immobilier

Les placements en immobilier représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que les biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces terrains et immeubles sont gardés à la juste valeur et ne sont pas amortis, conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été révisées à la fin de l'exercice en cours à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état des résultats.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve générale est requise sur les placements en immobilier (**note 3n**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve pour bien immobiliers hors exploitation, à l'état de l'avoir des actionnaires.

(h) Dépôts et obligations subordonnées

Les dépôts et les obligations subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur des dépôts et des obligations subordonnées est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés au taux du marché.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(i) Capital-actions**

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

(j) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'écart entre le prix des actions rachetées et la valeur nominale de ces actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(k) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Banque. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(l) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(m) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts, établi par la Direction, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaire.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(n) Réserve – biens immobiliers hors exploitation**

Le poste de réserve - biens immobiliers hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur ces biens en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement, non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve est applicable depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no.1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189 de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(o) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, emprunts et obligations subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, les intérêts courus sur les prêts cessent d'être comptabilisés. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours. Après quoi, le solde dû impayé est radié.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(p) Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses, lorsqu'applicables, dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

(q) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état des résultats, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ces cas, l'effet des impôts qui y sont liés est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants à payer ou à récupérer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, lorsqu'applicable.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la plus-value sur les placements locaux et de la réévaluation de l'ancien siège social. L'impôt reporté sur les placements locaux sera renversé lors de la vente de ces placements. L'impôt reporté sur le siège social est amorti proportionnellement à la durée de vie de l'immeuble.

La Banque comptabilise également l'impôt sur le revenu (avantage fiscal) relatif à la quote-part des résultats de la société affiliée non consolidée à titre d'impôt reporté aux postes autres éléments d'actif ou de passif, lorsqu'applicable. Le poste d'impôt reporté est diminué sur la base des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque les quote-parts sont réinvesties dans le cadre d'une distribution de dividendes en actions.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(r) Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires, aux 30 septembre 2018 et 2017, de 44% sur les passifs en gourdes, et 49.5% et 48.0% sur les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères. À partir de mars 2017, 5% de la couverture en monnaies étrangères devait être maintenue en gourdes. Ce taux a été modifié à 7.5% à partir d'août 2018.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(s) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(t) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, plusieurs normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2018. Ces normes n'ont pas été prises en considération au niveau de la préparation de ces états financiers et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important sur les états financiers de la Banque.

La Direction estime cependant que l'application des normes modifiées IFRS 9 portant sur les Instruments Financiers et IFRS 15 portant sur les Produits (revenus) en vigueur à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018, et IFRS 16 portant sur les contrats de locations applicable à partir de l'exercice commençant en janvier 2019, pourrait avoir une incidence sur les états financiers de la Banque à partir des exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2020 respectivement. Ces normes pourraient affecter l'évaluation de la provision et de la réserve générale pour pertes sur prêts, les intérêts à recevoir, la présentation de certains actifs et passifs financiers et la comptabilisation de certains revenus et commissions et la comptabilisation de contrats de location.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES**

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque.

La BUH est très sensibilisée aux risques liés au blanchiment d'argent et a renforcé ses procédures de contrôle de manière à anticiper, cerner et mieux gérer les risques liés à la problématique du blanchiment. Une plus grande vigilance est exercée au niveau opérationnel de manière à signaler ponctuellement aux autorités compétentes tout mouvement transactionnel anormal ou inhabituel, ainsi que toute situation équivoque suscitant un doute dans les comportements de la clientèle.

De plus, des séances de formation sont assurées par la Direction de la Conformité dans toute la Banque en vue de sensibiliser et responsabiliser davantage ses employés à la problématique du blanchiment. Le logiciel de surveillance AML, pour le profilage est en production depuis le 31 juillet 2018. Le filtrage sera implémenté au cours du premier trimestre 2018-2019 suite au choix d'un autre outil devant opérer en temps réel.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché qui inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la Banque est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

La gestion du risque de liquidités permet de dégager régulièrement les excédents à placer dans les instruments financiers disponibles.

Le service de la Trésorerie de la Banque assure une gestion prudente quotidienne de ses besoins opérationnels en liquidités. Les dépôts à terme à échoir ainsi que les besoins du Département de Crédit pour des décaissements éventuels sont pris en compte dans les paramètres de calcul des excédents disponibles pour placements.

La BUH respecte les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 au 30 septembre 2018.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 13)						
Dépôts à vue	G	4,846,550	-	-	-	4,846,550
Dépôts d'épargne		3,535,706	-	-	-	3,535,706
Dépôts à terme		-	1,659,008	2,942,038	2,217,114	6,818,160
Total dépôts		8,382,256	1,659,008	2,942,038	2,217,114	15,200,416
Emprunts – BRH (note 14)		-	42,249	126,747	2,249,980	2,418,976
Autres éléments de passif (note 15)		873,117	74,671	5,226	-	953,014
Obligations subordonnées (note 16)		-	-	192,438	-	192,438
		873,117	116,920	324,411	2,249,980	3,564,428
TOTAL	G	9,255,373	1,775,928	3,266,449	4,467,094	18,764,844

30 septembre 2017

En milliers de gourdes		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 13)						
Dépôts à vue	G	4,144,874	-	-	-	4,144,874
Dépôts d'épargne		2,883,937	-	-	-	2,883,937
Dépôts à terme		-	1,605,623	2,482,638	2,026,413	6,114,674
Total dépôts		7,028,811	1,605,623	2,482,638	2,026,413	13,143,485
Emprunts – BRH (note 14)		-	32,224	96,674	1,692,386	1,821,284
Autres éléments de passif (note 15)		452,958	45,181	4,269	-	502,408
Obligations subordonnées (note 16)		-	-	-	184,936	184,936
		452,958	77,405	100,943	1,877,322	2,508,628
TOTAL	G	7,481,769	1,683,028	2,583,581	3,903,735	15,652,113

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les actifs financiers suivants:

En milliers de gourdes		2018	2017
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	6,688,648	6,192,826
Dépôts à des banques étrangères		653,743	536,571
Effets en compensation		<u>239,912</u>	<u>21,879</u>
	G	<u>7,582,303</u>	<u>6,751,276</u>
Placements :			
Obligations du Trésor (note 6)	G	135,050	236,767
Bons BRH, net (note 6)		699,766	294,616
Placements à l'étranger (note 7)		116,933	42,498
Instruments de capitaux propres (note 8)		<u>60,656</u>	<u>29,730</u>
		<u>1,012,405</u>	<u>603,611</u>
Crédit :			
Prêts nets		11,177,675	8,523,958
Intérêts à recevoir sur prêts (note 12)		<u>48,453</u>	<u>37,820</u>
		<u>11,226,128</u>	<u>8,561,778</u>
Autres actifs: (note 12)			
Comptes à recevoir – autres		<u>32,736</u>	<u>34,490</u>
Total des actifs financiers	G	<u>19,853,572</u>	<u>15,951,155</u>

i) Liquidités

La Banque considère le risque sur les liquidités comme faible. Ces liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2018 et 2017, 81% et 86% de ces liquidités sont gardées respectivement à la Banque Centrale (BRH) et la BNC.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère le risque sur les obligations du Trésor, les bons BRH, les placements à l'étranger et les placements locaux aux 30 septembre 2018 et 2017 comme faible. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements (notes 6 et 7).

iii) Crédit

Le Département de Crédit est scindé en trois sections: Crédit Commercial et Industriel, Crédit Consommation et Logement, et Crédit PME sous la supervision directe d'un Vice-Président Crédit. Le Comité de Crédit est composé du Président, du Directeur Général, de trois membres du Conseil d'Administration, du Vice-Président Crédit, des Directeurs des différentes structures de crédit et du Vice-Président de l'Administration du Crédit.

Ce Comité a pour mission de mettre en place la vision des activités de crédit de la Banque, de superviser et assurer l'ensemble de la gestion opérationnelle de ce risque. Les officiers de Crédit participent aux réunions du Comité de Crédit pour la présentation des dossiers de leurs clients respectifs.

La Banque maintient aussi un suivi rigoureux de son portefeuille de prêts par différents mécanismes de contrôle mis en place au niveau des diverses structures de crédit sous la supervision directe des directeurs de ces divers départements. D'autres mécanismes et procédures de contrôle et de suivi sont appliqués dans le cadre du respect des dispositions réglementaires de la BRH pour l'établissement des provisions pour pertes de valeur sur prêts (Circulaire 87) et la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4).

Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées pour toutes les pertes de valeur constatées au niveau du portefeuille. Aux 30 septembre 2018 et 2017, pour un groupe non apparenté, la Banque n'était pas en conformité avec la circulaire sur la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4) (note 4 d).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv) Autres actifs

La Banque considère comme modéré le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Liquidités			
Haïti	G	6,928,560	6,214,705
États-Unis		<u>653,743</u>	<u>536,571</u>
		<u>7,582,303</u>	<u>6,751,276</u>
Placements			
Haïti	G	895,172	561,113
États-Unis		<u>116,933</u>	<u>42,498</u>
		<u>1,012,405</u>	<u>603,611</u>
Crédit			
Haïti	G	11,226,128	<u>8,561,778</u>
Autres actifs			
Haïti	G	32,736	34,490
Total des actifs financiers	G	19,853,572	15,951,155

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume d'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BUH observe la stratégie de garder de faibles positions de change. Le volume de devises achetées, en fonction des demandes de la clientèle et de ses besoins internes, est généralement écoulé dans la même journée.

La Circulaire 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser, 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères. Au 30 septembre 2018, la position en devises étrangères de la Banque par rapport à ses fonds propres était de 51% avant ajustements.

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	2,200,007	6,015,869	8,215,876
Placements		834,816	116,933	951,749
Instrument de capitaux propres		60,656	-	60,656
Prêts, net		7,040,217	4,137,458	11,177,675
Autres actifs	G	44,453	36,736	81,189
Total des actifs financiers		10,180,149	10,306,996	20,487,145

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Dépôts	G	5,518,192	9,682,224	15,200,416
Emprunts - BRH		2,418,976	-	2,418,976
Obligations subordonnées		-	192,438	192,438
Autres passifs	G	453,325	499,689	953,014
Total des passifs financiers		8,390,493	10,374,351	18,764,844
Actifs (passifs), net	G	1,789,656	(67,355)	1,722,301

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)30 septembre 2017

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	2,384,531	4,791,158	7,175,689
Placements		531,383	42,498	573,881
Instrument de capitaux propres		29,730	-	29,730
Prêts, net		4,909,492	3,614,466	8,523,958
Autres actifs		30,676	41,634	72,310
Total des actifs financiers	G	7,885,812	8,489,756	16,375,568

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Dépôts	G	5,012,526	8,130,959	13,143,485
Emprunts - BRH		1,821,284	-	1,821,284
Obligations subordonnées		-	184,936	184,936
Autres passifs		328,108	174,300	502,408
Total des passifs financiers	G	7,161,918	8,490,195	15,652,113
Actifs (passifs), net	G	723,894	(439)	723,455

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2018 et 2017, totalisaient respectivement G 67 millions équivalent à US\$ 963 mille, et G 439 Mille équivalent à US\$ 7 Mille. Au 30 septembre 2018, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 963 mille selon le cas.

Les taux de change du dollar par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2018	2017
Dollars US	69.9774	62.6900

ii) Risque de taux d'intérêts

La gestion de ce risque permet à la Banque de dégager des marges nettes d'intérêts positives par un appariement rationnel des actifs et passifs porteurs d'intérêts en fonction des fluctuations du marché.

La fixation de ces taux est décidée par concertation au Comité de Trésorerie, chaque début de semaine.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements
- L'emprunt BRH
- Les obligations subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercice, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

En milliers de gourdes	%		2018	%	2017
Taux d'intérêts fixes:					
Actifs financiers	28%	G	3,425,829	29%	2,839,779
Passifs financiers	73%		(9,429,573)	74%	(8,120,893)
Net			(6,003,744)		(5,281,114)
Taux d'intérêts variables:					
Actifs financiers	72%		8,867,753	71%	6,814,219
Passifs financiers	27%		(3,535,706)	26%	(2,883,937)
Net			5,332,047		3,930,282
Total-actifs financiers porteurs d'intérêts	100%		12,293,582	100%	9,653,998
Total-passifs financiers porteurs d'intérêts	100%		(12,965,279)	100%	(11,004,830)
		G	(671,697)		(1,350,832)

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêts; en effet, l'écart, d'environ G 6 milliards entre le volume des actifs et des passifs financiers à taux fixe, accompagné d'une asymétrie des échéances ont accru le risque de taux d'intérêts en 2018.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, certaines réserves établies et les bénéfices non répartis.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (Circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires.

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires, nonobstant les réserves générales pour pertes sur prêts et placements en immobilier.

La Banque détient une exemption, en termes de concentration de risque de crédit par rapport à ses fonds propres et de dépassement de limite sectorielle, sur les prêts accordés dans le cadre des projets de création de Zones Franches. Cette exemption est arrivée à échéance le 30 septembre 2018. Une demande de renouvellement a été produite le 21 janvier 2019. La Banque est en attente de la réponse de la Banque Centrale.

Aux 30 septembre, les ratios de fonds propres étaient comme suit:

	2018	2017
Ratios actif/fonds propres	8.58	12.27
Ratios fonds propres/actifs à risque	27.06%	20.41%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Encaisse	G	633,573	424,413
Dépôts à la BRH et à la BNC		6,688,648	6,192,826
Dépôts dans des banques étrangères porteurs d'intérêts		653,743	509,705
Dépôt dans des banques étrangères non porteurs d'intérêts		-	26,866
Effets en compensation		239,912	21,879
Total liquidités	G	8,215,876	7,175,689

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Les dépôts dans des banques étrangères portent en moyenne des taux d'intérêts de 1.3 % et 0.6% aux 30 septembre 2018 et 2017 respectivement. Le compte Banque Nationale du Canada, seul compte non porteurs d'intérêts en 2017, est créateur en 2018 et ne porte pas d'intérêts.

La répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Liquidités en gourdes	G	2,200,007	2,384,531
Liquidités en dollars		6,015,869	4,791,158
	G	8,215,876	7,175,689

(6) BONS BRH, NET ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR

Aux 30 septembre, les bons de la Banque de la République d'Haïti (BRH) sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Bons BRH	G	700,000	300,000
Intérêts non gagnés		(234)	(5,384)
		699,766	294,616
Durée		7 jours	7 et 91 jours
Taux d'intérêts		6%	6% et 12%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) **BON BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR NET (SUITE)**

Aux 30 septembre, les obligations du Trésor sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Obligations du Trésor (a)	G	21,717	43,434
Échéance		septembre 2019	septembre 2019
Taux d'intérêts		7%	7%
Obligations du Trésor (b)		113,333	193,333
Échéance		février 2020	février 2020
Taux d'intérêts		6%	6%
	G	135,050	236,767

(a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014.

Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 21.7 millions, dont G 6.2 millions et G 4.3 millions ont été reconnus pour les exercices 2018 et 2017.

Ces obligations du Trésor sont considérées dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

(b) Ces obligations de Trésor ont été émises le 1^{er} mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 250 millions ont été attribués à la Banque de l'Union Haïtienne qui s'est également portée acquéreuse de G 150 millions initialement attribués à une autre Banque de la place.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) **BON BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR NET (SUITE)**

Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 61 millions, dont G 9.4 millions et G 14.2 millions ont été reconnus pour les exercices 2018 et 2017.

(7) **PLACEMENTS À L'ÉTRANGER**

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

En milliers de gourdes		2018	2017
Placements avec maturité fixe :			
À la juste valeur	G	69,223	-
Gardés à échéance (a)		42,961	38,236
		<u>112,184</u>	<u>38,236</u>
Instruments de capitaux propres (b)		4,749	4,262
Total placements à l'étranger	G	116,933	42,498

(a) Les placements à maturité fixe sont comme suit :

En milliers de gourdes		2018	2017
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis</i>			-
Juste valeur	G	48,457	-
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		1 à 5 ans	-
<i>Taux d'intérêts</i>		1.00% à 2.50%	-
<i>Autres obligations de sociétés privées et financières :</i>			
Juste valeur	G	20,766	-
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		1 à 5 ans	-
<i>Taux d'intérêts</i>		2.75% à 3.30%	-
<i>Placement à maturité fixe à la juste valeur</i>	G	69,223	-
<i>Placements gardés à échéance au coût amorti:</i>			
Dépôt à terme - institution financière aux États-Unis (i):	G	42,961	38,236
<i>Echéance</i>		60 jours	60 jours
<i>Taux d'intérêts</i>		1.15%	0.45%
Placements à maturité fixe à échéance		42,961	38,236
Total placement à maturité fixe	G	112,184	38,236

(i) La juste valeur du dépôt à terme est équivalente au coût d'acquisition. Ce dépôt est bloqué en garantie par la PNC Bank pour la compensation des activités de cartes de crédit BUH Mastercard.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

- (b) Les instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur à l'état des résultats sont comme suit :

En milliers de gourdes		2018	2017
Instruments de capitaux propres dans une société de cartes de crédit (ii)	G	4,749	4,262

- (ii) Ce sont des actions spéciales de classe B de MasterCard qui ne peuvent pas être vendues sans leur conversion préalable en actions A, par MasterCard. La juste valeur de ces actions est déterminée par MasterCard.

(8) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux sont composés d'instruments de capitaux propres comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Instruments de capitaux propres dans une société affiliée, non consolidée: Sofin selon la méthode de mise en équivalence (a)	G	54,176	29,618
Instruments de capitaux propres à la juste valeur à l'état des résultats (b)		6,480	112
Total placements locaux	G	60,656	29,730

- (a) En date du 17 février 2016, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé une prise de participation de 20% dans une société affiliée à la BUH, Alternative de Solutions Financières S.A. (Sofin), pour la somme de G 38,192,700 (US\$ 600,000). L'activité principale de la société est d'offrir du crédit-bail pour machinerie et équipements au secteur PME. La prime payée sur acquisition de ces actions totalise G 8,192,700. En date du 13 mars 2018, le Conseil d'Administration a approuvé une participation additionnelle de 13.33% (2,000 actions) pour la somme de G 26,083,080 (US\$ 400,000).

Les composantes de l'investissement sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
3,000 actions ordinaires votantes (20%)	G	38,193	38,193
Acquisition de 2,000 actions ordinaires votantes (13.33%)		26,083	-
Valeur d'acquisition		64,276	38,193
Quotes-parts des résultats		(10,100)	(8,575)
Participation nette dans SOFIN	G	54,176	29,618

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(8) **PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)**

Les quotes-parts dans les résultats de Sofin ont été enregistrées comme suit, nettes d'impôts:

En milliers de gourdes		2018	2017
Solde du début de l'exercice	G	(8,575)	(3,584)
Quote-part de l'exercice (33.33% en 2018 et 20% en 2017)		(1,525)	(4,991)
Solde à la fin de l'exercice	G	(10,100)	(8,575)

Les informations relatives au déficit d'ouverture n'étaient pas disponibles en 2016. Ce montant est donc présenté en 2017 comme un élément de l'avoir des actionnaires.

la situation de cette société affiliée non consolidée sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Total actif	G	368,718	147,427
Total passif		223,694	74,767
Perte nette de l'exercice		(4,575)	(24,978)
Actif net	G	145,024	72,660

(b) Les instruments de capitaux propres à la juste valeur sont comme suit :

En milliers de gourdes		2018	2017
SOFIHDES			
720 actions en 2018 et 140 actions en 2017	G	6,480	112

Au cours de 2018, la juste valeur des instruments de capitaux propres a été déterminée à partir des transactions récentes effectuées par la société. Puisqu'il est impossible de déterminer les effets de cette plus-value sur les exercices antérieurs, l'ajustement y relatif a été enregistré comme un ajustement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis, net d'impôts reportés comme suit :

En milliers de gourdes		
Plus-value	Impôts reportés (note 19)	Plus-value, net
G 1,148	(344)	804

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

De plus, au cours de 2018, la Banque a reçu des dividendes-actions qui ont été enregistrés comme revenu net de l'impôt reporté comme suit :

En milliers de gourdes

Dividendes	Impôts reportés (note 19)	Dividendes, net
G 1,260	(378)	882

Conformément à la Loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les apports des actionnaires sont déductibles du montant imposable. Au cours de 2018, la BUH a fait l'acquisition en espèces de 440 actions pour une valeur de G 9,000 totalisant G 3,960,000. La déduction y relative a totalisé G 1,188,000 (note 19).

(9) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

En milliers de gourdes		2018	2017
Avances en comptes courants	G	3,788,115	2,880,997
Prêts commerciaux et industriels		2,458,069	1,905,889
Prêts à la consommation		884,155	803,814
Prêts hypothécaires		685,854	544,642
Prêts-cartes de crédit		587,450	489,712
Prêts restructurés		41,656	49,512
Prêts aux petites et moyennes entreprises		52,233	32,769
Prêts aux employés		30,605	35,197
		<u>8,528,137</u>	<u>6,742,532</u>
<i>Prêts financés par la BRH :</i>			
Ma Maison (a)		1,302,022	1,159,155
Zone Franche (b)		1,179,868	639,535
Projets immobiliers (c)		196,026	-
		<u>2,677,916</u>	<u>1,798,690</u>
Total prêts courants		11,206,053	8,541,222
Prêts non productifs		42,371	33,450
Total prêts	G	11,248,424	8,574,672

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit :

En milliers de gourdes		2018	2017
Prêts en dollars US	G	4,188,646	3,659,668
Prêts en gourdes		<u>7,059,778</u>	<u>4,915,004</u>
	G	<u>11,248,424</u>	<u>8,574,672</u>

- (a) Le portefeuille Ma Maison est un produit relatif au financement de prêts hypothécaires visant la classe moyenne pour la construction ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. Dans un accord signé le 16 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement la BUH à travers ce programme visant à octroyer des prêts au logement en gourdes à sa clientèle de particuliers pour une durée ne dépassant pas 30 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra pas dépasser 10% et ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les partis.

Au cas où la BUH aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle de 50% relative à la non-constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la **note 14** ainsi que les modalités y relatives.

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les prêts Ma Maison comprenaient des prêts apparentés de G 157.4 millions et G 105.3 millions respectivement et des prêts aux employés pour des montants respectifs de G 55.3 millions et G 34.2 millions.

- (b) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance des projets dans des zones franches à des taux de 7% avec des durées allant de 11 à 15 ans. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la **note 14** ainsi que les modalités y relatives.
- (c) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance un projet de copropriété située à Puits Blain (Programme de Promotion de Développement Immobilier) pour une durée de 10 ans à un taux d'intérêts de 6%. Les modalités de cet emprunt sont décrites à la **note 14**.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) **PRÊTS (SUITE)**

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit :

30 septembre 2018

En milliers de gourdes	Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants					
Avances en comptes courants	G 3,788,115	-	-	-	3,788,115
Prêts Ma Maison	973,400	216,218	83,702	28,702	1,302,022
Prêts Zone Franche	1,179,868	-	-	-	1,179,868
Prêts – cartes de crédit	548,275	19,989	11,697	7,489	587,450
Prêts – Projets immobiliers	196,026	-	-	-	196,026
Autres catégories de prêts	<u>3,268,384</u>	<u>524,618</u>	<u>182,393</u>	<u>177,177</u>	<u>4,152,572</u>
	G 9,954,068	760,825	277,792	213,368	11,206,053
	89%	7%	2%	2%	100%

En milliers de gourdes	90- 180 jours	181- 360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs				
Prêts - cartes de crédit	G 6,961	8,861	-	15,822
Autres catégories de prêts	<u>19,218</u>	<u>6,923</u>	<u>408</u>	<u>26,549</u>
	G 26,179	15,784	408	42,371
	62%	37%	1%	100%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2017

En milliers de gourdes		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants						
Avances en comptes courants	G	2,880,997	-	-	-	2,880,997
Prêts Ma Maison		823,971	231,087	78,857	25,240	1,159,155
Prêts Zone Franche		639,535	-	-	-	639,535
Prêts - cartes de crédit		464,683	2,040	14,312	8,677	489,712
Autres catégories de prêts		<u>2,772,650</u>	<u>205,044</u>	<u>342,206</u>	<u>51,923</u>	<u>3,371,823</u>
	G	7,581,836	438,171	435,375	85,840	8,541,222
	%	89%	5%	5%	1%	100%

En milliers de gourdes		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Prêts - cartes de crédit	G	10,788	6,545	-	17,333
Autres catégories de prêts		<u>8,470</u>	<u>6,079</u>	<u>1,568</u>	<u>16,117</u>
	G	19,258	12,624	1,568	33,450
	%	58%	38%	4%	100%

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	5,543,140	1,326,224	322,429	7,191,793
Prêts non productifs		<u>18,489</u>	<u>543</u>	-	<u>19,032</u>
	G	5,561,629	1,326,767	322,429	7,210,825

30 septembre 2017

En milliers de gourdes		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	3,677,596	761,815	293,017	4,732,428
Prêts non productifs		<u>6,722</u>	<u>125</u>	-	<u>6,847</u>
	G	3,684,318	761,940	293,017	4,739,275

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

- (a) Les lettres de garantie sont relatives à des garanties données par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour un fournisseur de services.

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2018	2017
Prêts commerciaux et industriels		
Dollars US	11%	11%
Gourdes (incluant les prêts financés par la BRH)	13%	15%
Prêts Zone Franche en gourdes	7%	7%
Petites et moyennes Entreprises		
Prêts Ma Maison - gourdes	10%	10%
Avances en comptes courants		
Dollars US	12%	12%
Gourdes (incluant les prêts financés par BRH)	13%	12%
Prêts – cartes de crédit – gourdes et dollars US	31%	32%
Prêts à la consommation		
Dollars US	13%	12%
Gourdes	14%	14%
Prêts aux employés		
Gourdes	9%	9%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 1,641M et G 837M.

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les prêts aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées totalisent G 1,329,295M et G 897,644M; ils sont classés courants et portent des taux d'intérêts de 5.5% à 10.0% en 2018, et de 5.5% à 11.0% en 2017 pour les prêts en dollars, et de 10% à 13% en 2018, et de 8% à 14% en 2017 pour les prêts en gourdes.

La provision pour pertes de valeur sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

En milliers de gourdes		2018	2017
Solde au début de l'exercice	G	50,714	65,399
Dotation de l'exercice		48,649	3,975
Radiations de l'exercice (a)		(47,909)	(33,144)
Récupérations		14,898	16,293
Effet de réévaluation de change		<u>4,397</u>	<u>(1,809)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	70,749	50,714

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

En milliers de gourdes		2018	2017
Provision pour pertes de valeur sur prêts	G	70,749	50,714
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>140,924</u>	<u>108,942</u>
	G	211,673	159,656

(a) Les radiations par type de portefeuille sont comme suit :

En milliers de gourdes		2018	2017
Cartes de crédit	G	37,262	30,959
Autres		<u>10,647</u>	<u>2,185</u>
	G	47,909	33,144

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

Coût

En milliers de gourdes		Solde au 30/09/17	Acquisitions	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/18
Terrains	G	13,878	-	-	13,878
Immeubles		41,149	-	-	41,149
Véhicules		24,706	38,965	(14,274)	49,397
Equipements, matériel et mobilier		108,528	37,309	1,980	147,817
Équipements informatiques		13,024	1,927	93	15,044
Logiciels informatiques		109,863	10,919	6,464	127,246
Améliorations locatives		87,003	83,758	-	170,761
Investissements en cours (a)		<u>56,978</u>	<u>43,737</u>	<u>(20,877)</u>	<u>79,838</u>
	G	455,129	216,615	(26,614)	645,130

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

En milliers de gourdes		Solde au 30/09/17	Amortissement	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/18
Immeubles	G	2,489	1,997	-	4,486
Véhicules		17,570	6,952	(14,275)	10,247
Equipements, matériel et mobilier		34,040	21,765	(8,545)	47,260
Équipements informatiques		8,239	2,635	(1,440)	9,434
Logiciels informatiques		36,129	16,463	(1,252)	51,340
Améliorations locatives		<u>26,007</u>	<u>10,660</u>	<u>(8)</u>	<u>36,659</u>
	G	124,474	60,472	(25,520)	159,426
Immobilisations nettes	G	330,655		(1,094)	485,704

(a) Les investissements en cours comprennent principalement des fonds engagés dans les projets informatiques et la rénovation du réseau de succursales.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS (SUITE)

Au cours de 2017, les transferts nets des (aux) placements en immobilier sont comme suit :

En milliers de gourdes			2017
Transferts des placements en immobilier			
Rue du Quai	Terrain	G	13,000
	Immeuble		<u>34,000</u>
			<u>47,000</u>
Delmas 75	Terrain		878
	Immeuble		<u>4,719</u>
			<u>5,597</u>
Total - transferts des placements en immobilier		G	<u>52,597</u>
Transfert aux placements en immobilier:			
Delmas 31 (1)	Terrain	G	(110,528)
	Immeuble		<u>(69,280)</u>
			<u>(179,808)</u>
Total - transferts aux placements en immobiliers			<u>(179,808)</u>
Transferts nets aux placements en immobilier (note 11)			G (127,211)

(1) Cette propriété a été transférée aux placements en immobilier parce que la Direction n'a pas l'intention de l'utiliser pour l'exploitation de la Banque, dans un futur proche.

(11) PLACEMENTS EN IMMOBILIER

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

En milliers de gourdes	2018	2017
Solde au début de l'exercice	G 232,648	107,867
Transfert net des immobilisations (note 10)	-	127,211
Radiations de travaux d'aménagements (a)	-	(40,480)
Plus-value nette de l'exercice	-	39,512
Dation réalisée au cours de l'exercice	-	9,632
Ventes de l'exercice (b)	(2,075)	(8,200)
Transfert aux autres actifs – Bien fonds de pension (note 12)	-	<u>(2,894)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 230,573	232,648

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PLACEMENTS EN IMMOBILIER (SUITE)

- a) En 2017, certains travaux d'aménagement du local de Delmas 31 ont été radiés pour un montant de G 40 millions du fait que la Direction a arrêté le projet de construction sur ce site, et les coûts encourus n'auront pas de valeur future.
- b) Les ventes de placements en immobilier ont été faites à la valeur comptable en 2018. En 2017, ces ventes ont résulté en des pertes de G 823M.

Les placements en immobilier, net de la réserve générale requise par la BRH, sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Placements en immobilier	G	<u>230,573</u>	<u>232,648</u>
Moins réserve de 30%		<u>(16,103)</u>	(16,726)
Moins réserve de 20%		<u>(13,099)</u>	<u>(7,249)</u>
Sous-total		<u>(29,202)</u>	<u>(23,975)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	201,371	208,673

Les réserves sur les placements en immobilier ont ainsi évolué:

En milliers de gourdes		2018	2017
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	16,726	26,124
Renversement de réserve sur biens vendus et transférés		<u>(623)</u>	(14,100)
Réserve sur les adjudications de l'exercice		<u>-</u>	<u>4,702</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>16,103</u>	<u>16,726</u>
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice	G	7,249	4,157
Réserve de l'exercice		6,140	6,430
Renversement de réserve sur biens vendus et transférés		<u>(290)</u>	<u>(3,338)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	13,099	7,249

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(12) **AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Frais payés d'avance	G	54,616	39,079
Intérêts à recevoir sur prêts		48,453	37,820
Intérêts payés d'avance (a)		42,928	-
Papeterie et fournitures de bureau		6,768	6,330
Objets d'art		5,417	5,417
Véhicules saisis		10,189	2,533
Comptes à recevoir – client (note 11) (b)		1,448	2,894
Autres		31,288	31,596
Total autres éléments d'actif	G	201,107	125,669

(a) Dans le cadre d'un contrat avec un client, les intérêts sur les dépôts à terme totalisant G 45,294M avec des échéances à très long terme ont été payés d'avance. Ces intérêts sont amortis linéairement sur la durée de vie contractuelle n'excédant pas deux ans.

(b) Au 30 septembre 2017, ce bien représentait une dation prise sur un prêt de fonds de pension sur lequel des versements sont effectués par le débiteur. Ce montant a été reclassifié des placements en immobilier au cours de 2017.

(13) **DÉPÔTS**

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

En milliers de gourdes		2018	2017
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	1,648,108	1,434,106
Dollars US		3,198,442	2,710,768
	G	4,846,550	4,144,874
Dépôts d'épargne (a):			
Gourdes	G	1,420,468	1,343,742
Dollars US		2,115,238	1,540,195
	G	3,535,706	2,883,937
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	2,449,616	2,234,678
Dollars US		4,368,544	3,879,996
	G	6,818,160	6,114,674
Total des dépôts	G	15,200,416	13,143,485
Dépôts en gourdes	G	5,518,192	5,012,526
Dépôts en dollars US		9,682,224	8,130,959
Total des dépôts	G	15,200,416	13,143,485

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(13) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2018	2017
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	1.32%	1.11%
Dollars US	0.5%	0.8%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.1%	0.1%
Dollars US	0.2%	0.2%
Dépôts à terme:		
Gourdes	7.2%	7.3%
Dollars US	2.8%	3.3%

Les dépôts des membres du Conseil et de leurs sociétés apparentées totalisaient G 225,791M et G 250,725M aux 30 septembre 2018 et 2017, respectivement. Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Les dépôts donnés en garantie de prêts totalisaient G 1,327 million et G 761 millions aux 30 septembre 2018 et 2017 (**note 9**).

- (a) Aux 30 septembre 2018 et 2017, les dépôts d'épargne comprennent G 266.8 M et G 181 M d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéficiaires de leurs employés. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque contribue à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 1%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux de contribution fixe de 4% en 2018. Les contributions, pour 2018, s'élèvent à G 1.9 million. Le solde de ces dépôts d'épargne en dollars US au 30 septembre 2018 est de US\$ 28,330.

À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) **EMPRUNTS-BRH**

Aux 30 septembre, les emprunts BRH libellés en gourdes sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Emprunts Ma Maison (a)			
Emprunt Ma Maison #1	G	160,000	170,000
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		septembre 2034	septembre 2034
Remboursable en tranches mensuelles de G 833 mille			
Emprunt Ma Maison #2		293,125	310,625
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		juin 2035	juin 2035
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.5 million			
Emprunt Ma Maison #3		247,917	282,917
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		octobre 2025	octobre 2025
Remboursable en tranches mensuelles de G 2.9 million			
Emprunt Ma Maison #4		313,542	331,042
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		août 2036	août 2036
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.5 million			
Emprunt Ma Maison #5		110,557	123,073
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		juillet 2027	juillet 2027
Remboursable en tranches mensuelles de G 1 million			
Sous-total Ma Maison	G	1,125,141	1,217,657

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) EMPRUNTS-BRH (SUITE)

En milliers de gourdes		2018	2017
Emprunt Zone Franche (b)			
Zone Franche #1	G	208,080	224,400
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		juin 2031	juin 2031
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.3 million			
Zone Franche #2		216,240	232,560
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		décembre 2031	décembre 2031
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.3 million			
Zone Franche #3		136,667	146,667
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Echéance		mai 2032	mai 2032
Remboursable en tranches mensuelles de G 833 mille			
Zone Franche #4		343,693	-
Taux d'intérêts		3.00%	-
Echéance		février 2033	-
Remboursable en tranches mensuelles de G 2 millions			
Zone Franche #5		95,000	-
Taux d'intérêts		3.00%	-
Echéance		décembre 2032	-
Remboursable en tranches mensuelles de G 556 mille			
Zone Franche #6		97,222	-
Taux d'intérêts		3.00%	-
Echéance		avril 2033	-
Remboursable en tranches mensuelles de G 556mille			
Sous-total Zone Franche	G	1,096,902	603,627
Emprunt projet immobilier (c)			
Emprunt	G	196,933	-
Taux d'intérêts		1.00%	-
Echéance		avril 2028	-
Remboursable en tranches mensuelles de G 164 mille			
Sout-total projet immobilier	G	196,933	-
Total	G	2,418,976	1,821,284

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) EMPRUNTS-BRH (SUITE)

- (a) Suite au contrat signé en date du 16 décembre 2013 dans le cadre du financement des prêts "Ma Maison", la Banque de la République d'Haïti (BRH) a consenti des emprunts à la BUH pour financer ce produit dont le portefeuille totalisait G 1,302,022M et G 1,159,155M aux 30 septembre 2018 et 2017. Les modalités de ces prêts sont décrites à la **note 9**.
- (b) Les prêts aux clients de Zone Franche totalisaient 1,179,868M au et 639,535M aux 30 septembre 2018 et 2017. Les modalités de ces prêts sont décrites à la **note 9**.
- (c) Dans le cadre d'un protocole d'accord (Programme de Promotion de Développement Immobilier) signé entre la BUH et la BRH, la BUH a sollicité en date du 12 avril 2018 à une avance de US\$ 3,000,000 sur une durée de 10 ans en vue d'accorder un prêt un projet immobilier dans le cadre d'un projet de co-propriété situé à Puits Blain. Ce montant a été décaissé en gourde (G 196,932,900) en deux tranches. Une première tranche de G 49,233,225 en date du 30 avril 2018 et une deuxième tranche de G 147,699,675 en date du 8 juin 2018. Une période de grâce de deux ans allant du 30 avril 2018 au 30 avril 2020 est accordée sur le principal.

(15) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Chèques de direction	G	272,241	131,083
Dépôts non sujets à emploi		175,622	23,192
Intérêts à payer - dépôts		117,131	106,525
Impôts à payer		59,537	32,778
Dépôts sur cartes prépayées		33,451	25,392
Dépôts de clients en garantie – Cartes de crédit		26,748	24,323
Boni à payer		15,134	12,403
Transferts à payer		12,781	16,316
Impôts reportés (note 19)		9,751	9,996
Dépôts de garantie – Fonds spéciaux		8,243	8,243
Intérêts à payer – obligations subordonnées		5,226	4,269
Autres		<u>226,900</u>	<u>117,884</u>
	G	962,765	512,404

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(16) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Les obligations en dollars US sont subordonnées aux droits des créanciers de la BUH, et sont transférables. Elles sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
<i>Dettes subordonnées en dollars</i>	<i>US\$</i>	<i>2,750</i>	<i>2,950</i>
Équivalent en gourdes	G	192,438	184,936
Taux		4.50%	4.50%
Échéance		1 et 3 ans	2 et 4 ans

Les obligations subordonnées dues à des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées s'élèvent à US\$ 400,000 et US\$ 650,000 aux 30 septembre 2018 et 2017, soit G 27.10 millions et G 40.7 millions respectivement.

Les intérêts sont payables sur une base annuelle.

(17) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale extraordinaire et publiée au Moniteur du 21 juin 2018, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à G 750 millions de gourdes représentant 3,000,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de G 250 chacune.

Aux 30 septembre le capital-actions libéré était comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Capital-actions autorisé 3,000,000 en 2018 et 2,200,000 actions en 2017	G	750,000	550,000
Capital-actions non libéré 80,363 actions en 2018		(20,091)	-
Capital-actions libéré 2,919,637 actions en 2018 et 2,200,000 actions en 2017		729,909	550,000
Actions de trésorerie 50 actions en 2018 et 9,093 actions en 2017	G	_____ (12)	_____(2,274)

Durant les exercices 2018 et 2017, les membres du Conseil ont fait l'acquisition de 447 Mille et 51 Mille actions pour des montants totalisant G 501 millions et G 46 millions respectivement.

Au cours de 2018 par décision du Conseil d'Administration en date du 26 février 2018, 7,453 actions ont été émises à titre de compensation aux Membres du Conseil d'Administration et à certains cadres pour un montant totalisant G 8,017,753. La contrepartie des actions émises est enregistrée à l'état des résultats à titre de compensation. Selon l'article 30 du Décret de l'impôt sur le revenu, cette compensation en actions n'est pas déductible d'impôts. L'effet fiscal de cette compensation en actions totalise G 2,405 (note 19).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(18) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Salaires	G	324,835	279,961
Taxes salariales		24,419	16,806
Fonds de pension		864	-
Autres dépenses de personnel		<u>21,061</u>	<u>44,164</u>
	G	371,179	340,931

(19) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont calculés sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Revenu avant impôts sur le revenu	G	453,602	276,908
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire – 30%		136,081	83,072
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale		(13,608)	(8,307)
Écart entre la provision pour pertes de valeur sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		(28,509)	(27,288)
Investissement déductible d'impôts (note 8)		(1,188)	-
Compensation en actions (note 17)		2,405	-
Taxes territoriales		3,322	2,192
Autres charges non déductibles		<u>(1,344)</u>	<u>12,765</u>
Dépense d'impôts	G	97,159	62,434

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Impôts courants	G	97,616	63,933
Impôts reportés-débiteurs		<u>(457)</u>	<u>(1,499)</u>
Dépense d'impôts	G	97,159	62,434

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(19) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre les impôts reportés sont comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Immeuble transféré Rue du Quai			
Solde au début de l'exercice	G	11,495	11,580
Amortissement		<u>(510)</u>	<u>(85)</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>10,985</u>	<u>11,495</u>
Investissement SOFIN			
Solde au début de l'exercice		(1,499)	-
Impôts de l'exercice		<u>(457)</u>	<u>(1,499)</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>(1,956)</u>	<u>(1,499)</u>
Placements locaux			
Impôts de l'exercice (note 8)		<u>722</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>722</u>	<u>-</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (note 15)	G	9,751	9,996

(20) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Dans le cours de ses activités, la Banque offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres du Conseil de la Banque selon des modalités semblables à celles offertes aux partis non apparentés.

Les prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés à la **note 9**.

Les dépôts et les obligations subordonnées relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés aux **notes 13 et 16**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque étaient comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Honoraires et frais légaux	G	15,627	18,749
Assurances		15,311	12,041
Autres		<u>88,234</u>	<u>11,521</u>
	G	119,172	42,311

De plus, la Banque a effectué des achats d'immobilisations auprès d'apparentés totalisant G 31.1 millions en 2018 et G 7.4 millions en 2017.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

En milliers de gourdes		2018	2017
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G	891,828	831,876
Lettres de garantie		<u>499,741</u>	<u>128,601</u>
		1,391,569	960,477
Soldes des cartes de crédit non utilisées	G	<u>555,831</u>	<u>495,309</u>
	G	1,947,400	1,455,786

(i) Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2018, la Banque a aussi les engagements suivants:

- Frais de licence et d'entretien du système informatique pour un montant approximatif annuel de US\$ 177,000.
- Contrats de bail annuel fermes pour immeubles d'exploitation d'environ US\$ 2,394M et G 1,323M, renouvelables par tacite reconduction.
- Engagements de l'ordre de US\$ 178,000 pour des contrats de location d'équipements et US\$ 27,000 pour le logiciel AML.

Au 30 septembre 2018, la Banque traite certaines affaires en instance de litige pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par la Banque sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.